

Tollé contre les restrictions imposées au transport des écoliers

L'application par les commissions scolaires du règlement du ministère de l'Éducation concernant le transport des écoliers continue de soulever de nombreuses protestations dans la région de Montréal.
Hier matin, dans la ville de Lache-

naie, plusieurs dizaines de parents, accompagnés de leurs enfants, ont bloqué durant plus de deux heures la Montée Masson (route 18), immobilisant autobus d'écoliers automobiles et camions.
Un des autobus se serait frayé un

chemin en fonçant sur les manifestants, obligeant des femmes à se jeter sur le côté de la route pour ne pas être renversées. Finalement des policiers de la Sûreté du Québec sont intervenus pour libérer la route.
Les manifestants se sont par là

suite rendus dans un autobus d'écoliers au siège de la Commission scolaire de Terrebonne pour faire valoir leurs griefs: le chemin que les écoliers doivent emprunter est dangereux, étroit, possède peu ou pas d'accotement.

Le règlement qui empêche le transport des écoliers qui demeurent à moins d'un mille de l'école oblige les enfants à faire quatre fois par jour une route que des adultes le moins prudent se refusent à emprunter.
Le représentant de la commission

scolaire, M. Blondin, n'a pu que répondre que la sécurité des enfants ne prime pas le règlement du ministère que la commission scolaire doit appliquer.
Hier soir, à LaSalle, des centaines

Voir TOLLE, page A 6

AUJOURD'HUI

La police et la délinquance routière
— page A 5



Engagés au plus fort de la lutte au championnat de la division Est de la ligue Nationale, les Expos, qui ont remporté une sixième victoire de suite, 5-3 aux dépens des Cubs de Chicago, hier, au parc Jarry, ont acheté le contrat du vétéran Felipe Alou, des Yankees de New York, pour les aider dans la dernière partie de la saison. Suite à leur victoire d'hier, les Expos ont rejoint les Pirates de Pittsburgh, au deuxième rang, à trois matches des Cardinals de Saint-Louis.

— page B 4

sport hebdo

● Marv Levy n'a pas voulu se laisser interviewer par George Springate

● Ferguson Jenkins ne songe plus au vedettariat

● Roland Hémond aurait tant aimé travailler pour les Expos

● La semaine de vérité au hockey junior

● Pour la LNF, Mark Herron est un cas différent de Lance Rentzel

— cahier B

LES MAUX DE NOTRE LANGUE

Encore pour la galerie
— page C 11

Bourassa se fait écrivain, se repose et réfléchit...
— page A 6

Maladies héréditaires ou congénitales
C'est vieux comme le monde mais ils essaient encore
— page A 9

Les hausses de prix du pétrole coûteront \$350 millions de plus au Québec en 1973-74
— page C 1



Course no: 23
Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 10 sous la lettre A, 5 sous la lettre B, 4 sous la lettre C et 9 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui rapporte 2,314,00 dollars pour une mise de 1.00 dollar.

Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 10-5-4-9 mais dans un ordre différent, gagnent dans le désordre, ce qui leur mérite 81.90 dollars pour chaque mise de 1.00 dollar.

273,053.30 dollars ont été partagés entre 59 prix dans l'ordre et 1,667 prix dans le désordre.

SOMMAIRE

Arts et spectacles : B 8 à B 11
Bandes dessinées : C 4
Cinéma : B 10
Décès, naissances, etc. : D 11
"Dites-moi, docteur" : A 9
Économie : C 1 à C 3
Éditorial : A 4
Horoscope : A 9
Informations étrangères : D 1
Jardins et maisons : D 8
Loisirs et Récréation : C 4
"Mot-mystère" : D 7
Mots croisés : D 5
Petites annonces : C 5 à C 10, /D 2 à D 10
Radio et télévision : A 7
Sports : B 1 à B 7
SYBIL : D 3
Vivre aujourd'hui A 8, A 8



photo Pierre Côté, LA PRESSE

Environ 450 des 800 détaillants d'essence de Montréal ont répondu à l'appel de leur association, hier soir, pour trouver la solution magique qui leur permettrait de "sauver leurs commerces". Il semble qu'avec les marges de profits actuelles, 30% des leurs abandonnent le métier chaque année.

Le prix du gallon d'essence monte de 1½ cent à Montréal

par Bernard TETRAULT

Les automobilistes devraient subir dès aujourd'hui, chez la plupart des détaillants de la région métropolitaine, une hausse moyenne du prix de l'essence de l'ordre d'un cent et demi le gallon et la mesure pourrait s'étendre, dans les jours qui suivent, à toute la province.

C'est ce qu'ont décidé, hier soir, environ 450 détaillants d'essence membres de l'Association des services de l'automobile, section de Montréal, réunis dans un restaurant de l'est de la ville.

Les détaillants, qui ont pris la décision de hausser le prix de l'essence au nom des 600 membres actifs montréalais de l'association et des 800 détaillants que compte, en tout, l'île de Montréal, représentaient, aux dires

des membres de l'exécutif, à peu près 80 pour cent du volume des ventes de toute la région.

Ils ont décidé, à l'unanimité, comme le leur suggérait leur association, non pas de hausser le prix de l'essence comme tel, mais plutôt d'appliquer, à l'avenir, une norme précise de marge de profit sur le prix qu'ils doivent payer aux grandes compagnies pour l'essence. Cela pour tenter de mettre fin à la guerre actuelle des prix et pour tenter d'uniformiser, à travers la province, et leurs profits, et le prix au gallon vendu au consommateur.

Plus ou moins cher

Cette décision prise, hier à Montréal, imite le geste de la section Laval de l'association, qui la semaine dernière, a haussé de quatre cents le prix du gallon.

Si le mouvement est suivi par tous les détaillants membres de Montréal, et par la suite par les 1,800 pompistes de la province, le prix de l'essence sera très facile à calculer.

Les grandes compagnies vendent présentement le gallon d'essence ordinaire 48.1 cents au détaillant. Lui le vend environ 58 cents au consommateur. Mais certains le vendent 56, 57 ou 59 cents, selon la concurrence.

Or, en vertu de la nouvelle norme suggérée de 23.5 pour cent de marge de profit, tous le vendraient au prix uniforme de 59.4 cents, dès aujourd'hui.

L'essence super, utilisée par 60 pour cent des Québécois, est vendue, elle, au détaillant 53.1 cents le gallon. Présentement, ces derniers l'affichent à 61, 62 ou 63 cents. Or, à l'avenir, en appliquant la norme uniforme suggé-

rée, l'automobiliste aurait à déboursier, partout, 65.6 cents pour un gallon.

Solution magique ?

Les détaillants croient avoir trouvé en cette marge uniforme de profit de l'ordre de 23.5 pour cent la solution magique à leurs problèmes parce qu'elle sera appliquée, si elle est suivie, dès que les grandes entreprises leur feront subir une hausse de prix. Ainsi, si le prix du gros d'un gallon passe à 49.1 cent, automatiquement, les détaillants majoreront aussi leur prix, toujours dans la mesure de 23.5 pour cent, à 60.6 cents le gallon au détail. Et ainsi de suite. Faisant subir directement au consommateur les décisions de l'industrie pétrolière.

Cette prise de position était apparemment très attendue, à travers la

Voir ESSENCE, page A 6

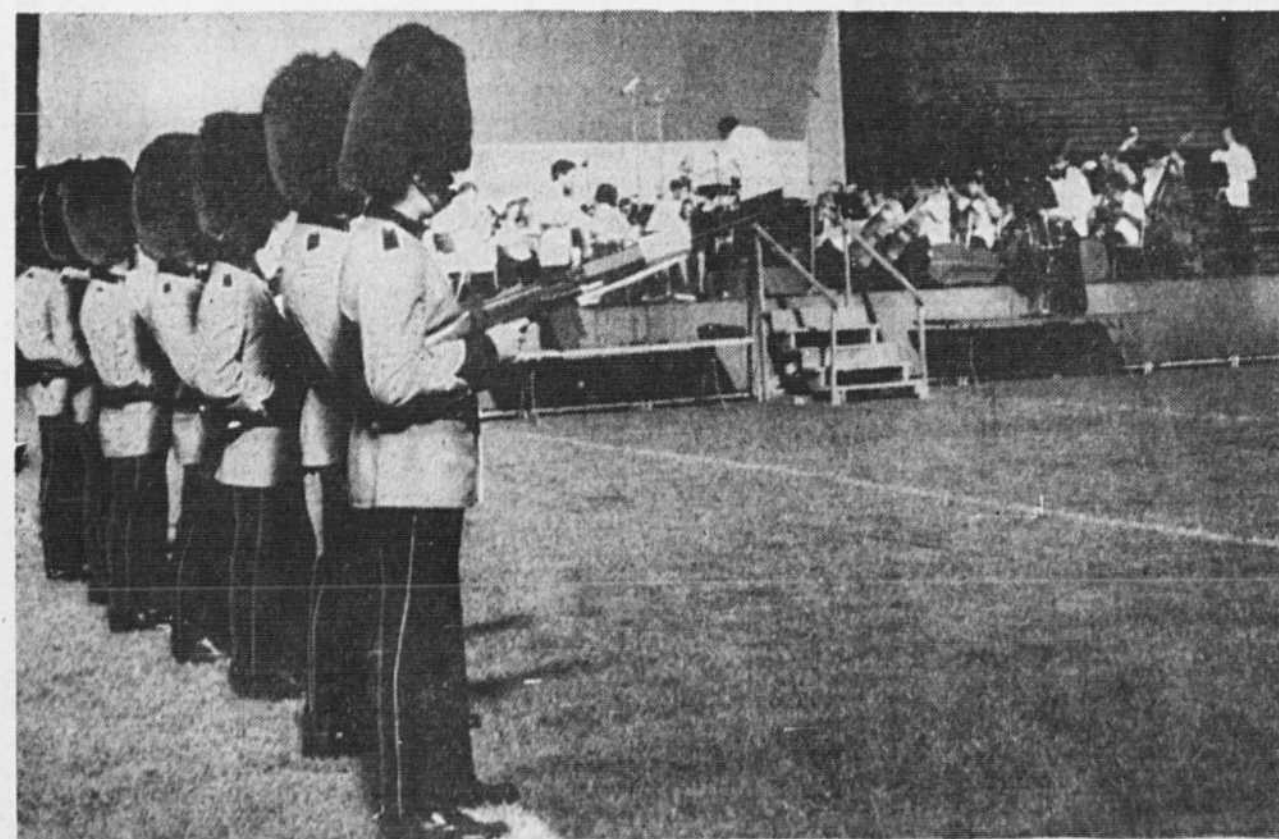


photo René Picard LA PRESSE

Violons et canons

Au Stade Molson, hier soir, c'était concert militaire, avec mise en scène. Au son de la musique de Beethoven, la foule a assisté à la bataille entre les armées de Wellington et de Napoléon. Nos informations en page A 7.

Les profits des magasins à chaînes responsables de la flambée des prix

— Les producteurs agricoles

par Michel ROESLER

Les profits sans précédent des industries alimentaires et des magasins à chaîne sont les grands responsables de la flambée actuelle des prix des aliments.

C'est ce que soutient, dans un rapport préparé par son service d'études et de recherches, l'Union des producteurs agricoles.

Ce rapport cite les chiffres suivants:

— au cours des mois d'avril, mai et juin 1973, B.C. Packers a augmenté ses bénéfices de 212 pour cent, par rapport à la même période en 1972;
— Dominion Dairies de 41.2 pour cent;
— G. Weston Ltd. de 82.6 pour cent;
— Dominion Stores de 92 pour cent.
"Depuis bientôt un an, souligne le

rapport, les prix des produits agricoles n'ont cessé d'augmenter à un rythme incontrôlable. On a fait porter la responsabilité de ces hausses de prix sur les agriculteurs, le mauvais temps, la pénurie mondiale et le contrôle des prix aux États-Unis.

"Cependant, une des causes les plus importantes des augmentations de prix n'a pas encore été analysée. Il s'agit de l'augmentation sans précédent des profits des entreprises de transformation et de distribution des produits alimentaires."

A titre d'exemple, si on prend \$1.00 dépense pour l'alimentation et qu'on le partage entre le secteur agricole et les industries de transformation et de distribution, on s'aperçoit que de 1951 à 1971, la part allant aux compagnies est passée de 40 cents à environ 60 cents.

En se fondant sur des données plus récentes — la comparaison des rapports annuels de quelques magasins à succursales entre 1971 et 1972 — le rapport de l'Upa montre que:

— Loblaw a augmenté ses ventes de 0.4 pour cent, ses profits de 43.2 pour cent, tout en payant 6.8 pour cent d'impôts de moins que l'année précédente;

— Dominion Stores a augmenté ses ventes de 24.1 pour cent, ses profits de 188.2 pour cent et ses impôts de 184.2 pour cent;

— Steinberg a augmenté ses ventes de 11.2 pour cent, ses profits de 58.2 pour cent et ses impôts de 17.9 pour cent;

— M. Loeb a augmenté ses ventes de 2.8 pour cent, ses profits de 21.8

Voir MAGASINS, page A 6

mini-presse

le monde

Le président Richard Nixon et le Congrès, dont les relations ont été affectées au cours des derniers mois par des problèmes comme le Watergate ou les bombardements du Cambodge, ont exprimé leur volonté de coopérer et d'éviter de nouvelles confrontations.

Le président Mouammar El Kadhafi a fait sensation au sommet des non-alignés: devant une cinquantaine de chefs d'Etat et les représentants d'une trentaine d'autres

pays, le président libyen s'est engagé solennellement à aider financièrement tout pays qui romprait ses relations diplomatiques et économiques avec Israël.

Le président Nixon a demandé à la Cour d'appel du district de Columbia d'annuler la décision du juge John Sirica ordonnant de lui remettre neuf enregistrements de ses conversations sur Watergate avec ses conseillers.

le Canada

Conservateurs et néo-démocrates se sont ligüés, hier, pour inviter le premier ministre Trudeau au sommet devant le comité parlementaire spécial sur la tendance des prix afin d'y expliquer sa déclaration sur le coût de la vie et l'inflation.

Harcelé à nouveau aux Communes par l'opposition, le gouvernement Trudeau a été incapable d'affirmer que le prix du pain cessera de grimper. A plusieurs reprises,

M. Robert Stanfield a demandé si le gouvernement avait obtenu l'assurance des représentants des boulangeries que le prix du pain allait demeurer stationnaire. M. Trudeau n'a pu donner une réponse claire et nette.

Les créditistes ont présenté en vain quatre motions soulignant les différences de traitement entre les expropriés de Ste-Scholastique et ceux de Pickering.

le Québec

M. Gabriel Loubier a présidé hier au lancement du programme électoral de son parti. Le chef de l'Union nationale a présenté un volume de quelque 230 pages — "Un programme pour l'avenir du Québec" — qui reflète les positions adoptées lors du congrès de l'UN, en mai dernier. L'ouvrage a été lancé à Québec et Montréal.

Le ministre de l'Agriculture a qualifié les mesures fédérales au

sujet du prix du lait de "fort embarrassantes" pour le gouvernement du Québec. M. Normand Toupin a déploré le manque de consultation du fédéral de même que le manque d'information sur cette question.

Alors que le chef de l'UN annonçait que M. Jean-Guy Cardinal serait candidat de son parti aux prochaines élections, l'ancien ministre unioniste a répété à LA PRESSE que "ce n'est pas avant le 29 septembre qu'il prendra sa décision".

méto

Me Pacifique Plante, ex-assistant-directeur de la police de Montréal, qui vit en exil au Mexique depuis près de 14 ans, a demandé à la cour Supérieure d'émettre un jugement déclaratoire pour indiquer à la Ville de Montréal qu'une somme de \$276,977 devrait lui être versée comme dédommagement à la suite de ses deux congédiements, sans raison, de la police locale, en 1948 et en 1958.

Une discussion animée concer-

nant la construction de la piscine F. Kennedy, à la réunion hebdomadaire de la future école polyvalente John Daire de la nouvelle Commission des écoles catholiques de Montréal, a fait remonter à la surface la controverse sur la Loi 63.

Plusieurs centaines de parents à travers la région de Montréal s'apprêtent à garder leurs enfants à la maison en guise de protestation contre la nouvelle politique du transport scolaire.

LA MÊTEO

Le soleil se cache

Ce n'est pas vrai: le soleil n'est pas à vendre!

A preuve, il se cache derrière de gros nuages, depuis quelques jours, et personne ne l'en délogera... même pas à prix d'or.

Du moins encore pour quelque temps: jusqu'à dimanche, en tout cas, puisque les prévisions atmosphériques parlent toujours d'un temps fortement nuageux, avec risques d'averses et même d'orages, un peu

partout au Québec.

Et même que le maximum atteindra difficilement les 70 degrés. Il faudra s'y faire, après s'être promené en "bermudas" et avoir étalé à l'envie ses nombreuses couches... de "sun tan".

Une rumeur, c'est fait pour être démenti. Donc, le soleil n'est pas à vendre; peut-être à Québec, mais pas au Québec. Pas pour le moment, du moins.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum: 70 — Minimum: 50	Périodes nuageuses et frais
Ciel variable, possibilité d'averses en après-midi.	

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	50	60	Généralement nuageux	Pér. nuageuses. frais
Outaouais	50	70	Ciel variable	Pér. nuageuses. frais
Laurentides	50	70	Ciel variable	Pér. nuageuses. frais
Cantons de l'Est	50	70	Ciel variable	Pér. nuageuses. frais
Québec	50	70	Ciel variable	Pér. nuageuses. frais
Rimouski	55	65	Nuageux avec averses	Peu de changement
Lac-Saint-Jean	50	60	Généralement nuageux	Pér. nuageuses. frais
Baie-Comeau	55	65	Nuageux avec averses	Peu de changement
Sept-Îles	55	65	Nuageux avec averses	Peu de changement
Gaspé	55	65	Nuageux avec averses	Peu de changement

au Canada

	AUJOURD'HUI	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Dégagement	Vancouver	50 70
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	50 75
Saskatchewan	Ensoleillé	Régina	— —
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	45 75
Ontario	Ensoleillé	Toronto	60 75
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Saint-Jean	60 70
Nouvelle-Écosse	Dégagement	Halifax	60 75
Île-du-Prince-Édouard	Nuageux	Charlottetown	60 70
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	50 65

si vous partez

Aux Etats-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.		
New York	67	81	Chicago	53	77	New Orleans	76	87
Washington	67	86	San Francisco	54	75	Miami	76	86
Boston	62	78	Los Angeles	60	82			

Vers les capitales

Paris	—	68	Moscou	—	48	Hong Kong	—	81
Londres	—	61	Stockholm	—	57	Lisbonne	—	66
Rome	—	73	Tokyo	—	72	Sydney	—	63
Berlin	—	68	Athènes	—	70	Tunis	—	75
Amsterdam	—	55	Casablanca	—	70	Vienne	—	64
Bruxelles	—	61	Genève	—	57	Varsovie	—	64
Madrid	—	59	Le Caire	—	73			

Vers les plages

Acapulco	75	80	Bermudes	77	86	Nassau	75	86
Mexico	52	75	Bahamas	77	84	Rio de Janeiro	75	88

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

UN: premier coup d'envol à la campagne électorale

par Daniel L'HEUREUX et Pierre-Paul GAGNE

Ne croyant toujours pas à la possibilité d'élections générales cet automne, le chef de l'Union nationale, M. Gabriel Loubier, a néanmoins présidé hier au lancement du programme électoral de son parti.

"Un programme pour l'avenir du Québec", volume de quelque 230 pages reflétant largement les positions adoptées lors du dernier congrès de l'Union nationale, en mai dernier, a été consécutivement lancé à Québec et à Montréal en présence de plusieurs députés du parti et de quelques centaines de permanents et de militants actifs de l'UN.

Par ailleurs, même si M. Loubier a refusé de le confirmer, il semble bien que le slogan de son parti en vue des prochaines élections provinciales sera: "Un instant! Ca n'a plus de bon sens".

En effet, lors du discours particulièrement partisan qu'il a prononcé, hier soir, devant quelque 200 militants unionistes réunis au Club Renaissance, M. Loubier a plusieurs fois répété ce slogan, l'appliquant successivement aux domaines de l'éducation, du tra-

vail et de la justice, ainsi qu'à la question linguistique.

Ca n'a plus de bon sens dans aucun domaine au Québec", a-t-il soutenu à la grande satisfaction de ses partisans, ajoutant par la suite que le programme de son parti avait été conçu dans le but "qu'on ait enfin quelque chose qui a du bon sens au Québec".

Atmosphère des grandes occasions

Plusieurs panneaux publicitaires répétant le même slogan avaient par ailleurs été disposés un peu partout dans les salons du Club Renaissance, où on retrouvait, pour la première fois depuis longtemps, l'atmosphère des grandes occasions.

Alors que la conférence de presse d'hier matin, au Château Frontenac, s'était déroulée sans éclat, celle qui a suivi au Club Renaissance de Montréal ressemblait plutôt aux réunions d'unionistes de la "belle époque".

En effet, il n'était pas rare d'entendre, hier soir, des discussions fort animées entre actuels dirigeants et députés de l'UN en compagnie d'aspirants à l'investiture du parti et d'organiseurs fort heureux de se rendre compte que la "machine bleue" com-

mence enfin à se mettre en branle.

Attaques

A cet égard, M. Loubier n'a pas manqué de donner le premier coup d'envol sérieux à la campagne électorale unioniste au cours d'une allocution où il s'est particulièrement attaqué au gouvernement Bourassa, n'effectuant aucune allusion ni au Parti québécois, ni au Ralliement créditiste.

Il a notamment accusé les libéraux d'avoir délibérément créé "un climat d'indignation, de frustration et même de révolte" dans les domaines de l'éducation et des affaires sociales. Parallèlement, il a soutenu que le parti de M. Bourassa avait complètement abdiqué devant Ottawa sur le partage des responsabilités constitutionnelles.

M. Loubier a par ailleurs souligné malicieusement qu'il était le seul chef de parti au Québec à n'avoir jamais été député libéral et le seul leader d'un parti d'opposition à n'avoir jamais été défait dans son comté.

Sur un autre plan, même s'il a reconnu que l'Union nationale venait de traverser "plusieurs années difficiles et des heures creuses", M. Loubier a soutenu que le nouveau programme de son parti allait pouvoir répondre aux aspirations des quelque 40 à 50

UN PROGRAMME POUR L'AVENIR DU QUÉBEC



p.c. de Québécois qui ne savent plus présentement "où donner de la tête".

Programme

Le programme lancé par l'UN, hier, n'apporte pas de positions nouvelles pour cette formation, car il est le fruit des résolutions adoptées lors des assises de ce parti, au mois de mai dernier.

Le volume présente les problèmes de façon attrayante à travers ses 230 pages et il est illustré en page couverture d'un jeune couple les yeux tournés vers l'avenir. Le volume se vendra \$2 et, fait à signaler, ne fait aucunement mention de l'Union nationale en page frontispice.

Prix du lait: Toupin n'en sait pas plus que les consommateurs

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Les mesures annoncées unilatéralement par Ottawa au sujet du prix du lait laissent planer la confusion dans l'esprit du ministre de l'Agriculture.

Il est possible cependant que les 5 cents qu'Ottawa versera aux industriels laitiers annule la hausse de 3 cents que les consommateurs devaient normalement payer le 16 septembre prochain.

La Régie des marchés agricoles autorisant une hausse du prix du lait de 3 cents la pinte et l'ordonnance autorisant cette hausse sera publiée dans

les prochains jours dans la Gazette officielle, a affirmé M. Normand Toupin.

Qualifiant la décision d'Ottawa de "fort embarrassante" pour le gouvernement du Québec, le ministre a tenté d'expliquer, au cours d'une conférence de presse, comment le ministre dont il est le titulaire et la Régie des marchés agricoles percevaient la situation.

M. Toupin reproché au fédéral de n'avoir pas consulté les partis intéressés et a déploré le manque d'information sur cette question. Le ministre a précisé cependant que la hausse récente de 3 cents la pinte consentie par la Régie des marchés agricoles

en avril dernier est légale et l'ordonnance autorisant cette hausse sera publiée dans la Gazette officielle dans les prochains jours.

La Régie des marchés agricoles du Québec doit s'engager à stabiliser le prix du lait ou le réduire pour profiter des 5 cents offerts par le gouvernement fédéral.

COMMENT REDUIRE ?

M. Toupin rencontre aujourd'hui les industriels laitiers, les producteurs laitiers et des représentants de l'Union des producteurs agricoles pour s'entendre sur la rédaction d'une ordon-

nance visant la réduction du prix du lait pour le consommateur.

Le ministère québécois, de même que la régie, se demandent si les 5 cents d'Ottawa s'appliqueront avant ou après l'ordonnance québécoise.

Québec veut que les consommateurs bénéficient le plus possible des 5 cents d'Ottawa, mais il ne veut pas que les producteurs agricoles fassent les frais de la réduction.

"Quand Ottawa a songé à geler les prix du lait au détail, a-t-il décidé également de geler le prix de la nourriture des animaux? C'est vraiment une politique qui manque de planification."

Actuellement, le prix de la pinte de lait est fixé à un minimum de 35 cents mais son coût peut aller jusqu'à 39 cents en tenant compte de la dernière hausse de 3 cents. On prévoit que le nouveau prix pourrait se situer autour de 35 cents, à 34 cents au plus bas. Nécessairement, lorsque le consommateur achètera le lait en sac et en quantité supérieure, le prix du lait pourra diminuer. Le prix du lait s'élève à 40 cents la pinte environ dans les autres provinces.

D'autre part, le ministre s'interroge sur la continuité de cette politique. "Après six mois ou un an, si Ottawa décide de ne plus geler le prix du lait, est-ce que le consommateur va automatiquement payer 5 cents plus cher la pinte de lait?"

Situation intenante

M. Toupin a admis que la décision d'Ottawa le plaçait dans une situation intenante vis-à-vis du consommateur. "Nous devons prendre une décision avec très peu d'information. Nous voulons que le consommateur bénéficie de la réduction et du gel des prix, mais nous ne voulons pas non plus que les producteurs en fassent les frais. C'est un fédéralisme agricole for embarrassant."

M. Toupin compte rencontrer des représentants du gouvernement fédéral la semaine prochaine. Il pourra ensuite mesurer avec plus de précision les effets qu'aura sur les consommateurs la décision du gouvernement fédéral.

Trudeau ne peut affirmer que le prix du pain cessera de grimper

par Claude TURCOTTE de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — N'attendez pas pour manger vos sandwichs préférés, car en dépit de la déclaration du premier ministre Trudeau mardi dernier, il n'est pas absolument certain que le

Les créditistes à la défense des expropriés

OTTAWA — Les créditistes ont jeté à l'injustice pour les expropriés de Sainte-Scholastique.

Ils ont amorcé une offensive hier aux Communes mais après une quatrième motion d'urgence, le président de la Chambre, M. Lamoureux, a perdu patience et a décrété que les députés abaissent des réglemens.

Les quatre motions soulignaient toutes des différences de traitement entre les expropriés de Sainte-Scholastique et ceux de Pickering, où sera situé le nouvel aéroport de Toronto.

Le député de Shefford, M. Gilbert Rondeau, a souligné qu'on accorde en moyenne \$200 l'arpent (4/5 d'acre) comparativement à \$2,200 l'acre aux expropriés de Pickering.

Le député de Charlevoix, M. Gilles Caouette, a mentionné qu'on accorde 10 p. cent l'acre en surplus du prix de \$2,200 aux expropriés de Pickering comme prix d'ajustement au coût de la vie et que l'on n'accorde rien à Sainte-Scholastique.

Le député de Lotbinière, M. André Fortin, a soutenu qu'on a prévu une somme de \$300 millions pour l'achat de 88,000 acres à Sainte-Scholastique.

Enfin, le député de Champlain, M. René Matte, a déclaré qu'on exige un loyer annuel de \$2,000 par année aux anciens propriétaires de Sainte-Scholastique comparativement à un loyer de \$1 par année plus les taxes aux anciens propriétaires de Pickering.

Les créditistes n'ont pas eu de succès hier que M. Claude Wagner avant-hier en posant une question sur ce même sujet au ministre des Transports, M. Jean Marchand.

prix du pain ne continuera pas de monter.

Harcelé à nouveau hier aux Communes par l'Opposition, le gouvernement, par la bouche de MM. Trudeau et Lang, a été incapable d'affirmer que le prix du pain cessera carrément de grimper.

La nuance est la suivante: avec l'ensemble des mesures prises par le gouvernement, le prix du pain devrait cesser de monter. Mais qui vivra verra.

A plusieurs reprises, le chef de l'Opposition officielle, M. Robert Stanfield, a demandé si le gouvernement avait obtenu l'assurance des représentants des boulangeries que le prix du pain allait demeurer stationnaire.

Ni M. Trudeau, ni M. Lang n'a pu donner une réponse claire et nette.

M. Trudeau, après avoir essayé de rassurer les députés en disant que le ministre chargé de la Commission canadienne du blé avait fourni cette assurance, a finalement fini par admettre qu'il n'avait pas la réponse exacte à la question.

M. Lang, de son côté, a expliqué que grâce au prix de soutien pour le blé annoncé par le gouvernement, il avait, à la suite de discussions avec les représentants des meuniers, tiré la conclusion que cette mesure devrait stabiliser le prix du pain.

Cependant, il y a un "mais".

"Ceci, a précisé le ministre aux Communes, n'a pas eu naturellement le caractère d'une entente très ferme, mais plutôt celui d'un énoncé de déclaration au sujet des pratiques ordinaires de commercialisation et il va sans dire que dans le cas des autres aliments, ceci est sujet à la révision de la commission de surveillance des prix si des hausses de prix inappropriées surviennent".

Ces commentaires ont provoqué le

CLINIQUE VERRES DE CONTACT EXAMEN DE LA VUE

RENDEZ-VOUS N. Scaff o.p. Docteur en optométrie
J. C. Brunet o.p. Docteur en optométrie
861-3761
374 ouest, rue Sainte-Catherine, Mtl

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE I.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Radio-Québec. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courier de la deuxième classe — Engagement mensuel 1400" Part de retour garanti.

INFORMATION GÉNÉRALE	874-7272
VENTES DU JOURNAL	
Livraison à domicile	874-6911
du lundi au vendredi: 8 h. a. m. à 8 h. p. m.	
le samedi: 8 h. a. m. à 9 h. p. m.	
RÉDACTION	874-7070
ÉDITORIAL	874-7030
PROMOTION	874-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	874-7383

PUBLICITÉ	
Petites annonces	
Commandes	874-7111
du lundi au vendredi: 9 h. a. m. à 8 h. p. m.	
Pour changer ou annuler	874-7205
du lundi au vendredi: 9 h. a. m. à 4 h. 30 p. m.	
Grandes annonces	
Détailants	874-7300
National, Télé-Press	
vacances, voyages	874-7306
Carrières et professions, nominations	874-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	874-6882
Petites annonces	874-6990

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET

ÉDUCATION PERMANENTE

COURS DU SOIR SESSION AUTOMNE 73 B.A.

ANGLAIS 201		mardi	
ANGLAIS 401		merc.	
ART 101:	Organisation picturale I	merc.	
ART 201:	Organisation picturale II	jeudi	
ART 303:	Histoire et esthétique III	mardi	A451
BIOLOGIE 301:	Biologie générale I	lundi et merc.	A351
CINÉMA 900:	Langage et analyse	lundi	A152
ÉCONOMIQUE 920:	Introduction	jeudi	A451
ESPAGNOL 101		jeudi	A051
ESPAGNOL 301		merc.	A151
FRANÇAIS 902:	Linguistique	mardi	
FRANÇAIS 202:	Théâtre	merc.	
FRANÇAIS 301:	Roman contemporain	mardi	A352
GÉOGRAPHIE 903:	L'Europe	jeudi	A251
HISTOIRE 922:	Histoire économique et sociale du Canada	mardi	A352
PHILOSOPHIE 101:	La pensée et la réflexion	lundi	
PHILOSOPHIE 301:	La condition humaine	jeudi	
PHILOSOPHIE 912:	Hist. de la philosophie moderne	merc.	A454
POLITIQUE 940:	Introduction	mardi	A351
PSYCHOLOGIE 101:	Fond. scientifiques	lundi	A353
PSYCHOLOGIE 901:	Dév. de la personne	jeudi	A354
SOCIOLOGIE 960:	Initiation	lundi	A351

RENDEZ-VOUS: SEMAINE DU 10 SEPTEMBRE

Renseignements, demande de prospectus: SECRÉTARIAT DE L'ÉDUCATION PERMANENTE COLLEGE ANDRÉ-GRASSET 1001 EST, CRÉMAZIE, MONTRÉAL 352 TEL.: 381-4293



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Les yeux "au beurre noir", Lucien Beaudry s'apprête à répondre aux nombreuses questions du procureur de la couronne, Me Claude Milette.

"Je vous le jure que je ne le ferai plus"

par Jean-Paul CHARBONNEAU

"Monsieur le juge, je vous le jure, je regrette d'avoir fait ça. J'étais saoul et j'avais pris des pilules. Je vous le jure que je ne le ferai plus."

C'est en ces termes que Lucien Beaudry, 40 ans, du 1995, boulevard Rosemont, a avoué, hier après-midi, devant le coronar Alban Flamand, avoir tué, au cours du dernier week-end, le jeune Jean-Claude Paré, âgé de neuf ans.

Pleurant à certains moments et s'exprimant avec difficulté, Beaudry a reconnu avoir attaqué sexuellement sa jeune victime avant de l'amener dans le hangar, situé à l'arrière de son appartement, pour la tuer.

Immédiatement après les aveux de Beaudry, rappelant ceux qu'avait faits il y a une dizaine d'années Léopold Dion, le coronar Flamand a rendu un verdict de responsabilité criminelle envers le détenu arrêté, dimanche, peu de temps après la macabre découverte.

Sortie du coronar

Avant de rendre ce verdict, Me Flamand a tenu cependant à manifester publiquement son étonnement devant le fait que les voisins de Beaudry n'aient pas informé la police durant les derniers mois de son comportement dangereux.

D'après les témoignages des sergents-détectives Jean Harvey et Gilbert Gagnon, de la section des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal, Beaudry aurait en effet tenté à plusieurs reprises au cours des dernières semaines d'entraîner de jeunes garçons à son appartement.

En dépit de certains de ces gestes, aucun des voisins de Beaudry n'aurait jugé à propos de prévenir les policiers.

Beaudry, qui affiche tous les signes d'un déséquilibre mental, a passé la majeure partie de sa vie à l'hôpital Sain-Jean-de-Dieu.

Il avait été interné dès l'âge de six ans et c'est en 1969 qu'il en serait sorti. En 1971, il y serait retourné pendant deux semaines pour y subir certains traitements et, au moment du drame, il était à l'emploi d'une boulangerie.

Pour ne pas entrer dans les détails horribles des heures d'angoisse qu'a vécues le jeune Paré et son compagnon Réjean Côté, samedi dernier, voici un résumé du témoignage rendu par Beaudry.

De la bière et des "goofballs"

Durant la journée de samedi, Beaudry aurait pris une trentaine de petites bouteilles de bière et plusieurs "goofballs".

"A un certain moment, a-t-il raconté, je me suis assis sur le balcon et j'ai aperçu deux garçons. Je leur ai demandé s'ils voulaient aller me chercher de la liqueur douce. A leur retour, je leur ai dit d'entrer dans mon appartement. Ils ont dit que leur père les attendait et ils ont refusé."

Devant leur refus, Beaudry les a obligés à pénétrer dans son logis et à prendre de la bière ainsi que des pilules.

Après la mort du jeune Paré, Beau-

dry a amené à deux reprises Réjean Côté voir le cadavre de son compagnon dans le hangar.

Des adolescents sur la "Main"

"Le lendemain matin, a précisé le témoin, le jeune Côté m'a demandé de s'en aller. Je lui ai dit de ne rien dire à personne."

En sanglotant, Beaudry a ensuite dit: "Quand même il l'aurait dit, ça ne m'aurait rien fait."

Au sujet de sa conduite au cours des derniers mois, Beaudry a révélé qu'il se rendait tous les quinze jours environ sur la "Main" (boulevard Saint-Laurent) chercher des adolescents de 18 ans environ pour passer la fin de semaine avec lui.

Il a ajouté que depuis deux semaines, il cherchait des "petits gars".

D'après le témoignage du Dr Claude Pothel, qui a pratiqué l'autopsie sur le corps de la jeune victime, la principale cause de la mort serait un choc hémorragique.

Le pathologiste a ajouté que l'enfant portait des marques par tout le corps, dont certaines laisseraient croire à un cas de sodomie.

Pour ne pas traumatiser davantage le jeune Réjean Côté, le coronar Flamand et le procureur de la Couronne, Me Claude Milette, ont décidé de ne pas le faire témoigner.

A huis clos, Me Milette a cependant lu à Beaudry, en présence du sergent-détective Harvey, la déclaration faite, dimanche, aux policiers, par le compagnon de la victime.

CECM: querelle linguistique

Le débat linguistique — une vieille marotte de l'ancienne Commission des écoles catholiques de Montréal — a repris de plus belle, hier, à la réunion hebdomadaire des commissaires de la nouvelle CECM.

Cette fois, c'est "autour" de la piscine de la future école polyvalente anglaise John F. Kennedy que s'est déroulée la discussion, ramenant une fois de plus à la surface l'inoubliable bill 63.

Le tout a commencé avec l'historique, présenté par un haut-fonctionnaire anglophone de la CECM, du projet d'agrandissement de l'actuelle école John F. Kennedy et de sa transformation en école polyvalente.

Ce projet, a-t-on rappelé, remonte à 1967. Ayant été soumis en juin de la même année au ministère de l'Éducation du Québec, ce n'est que plus d'un an plus tard qu'il reçut son approbation préliminaire pour revenir dans les bureaux de la CECM où il devait franchir les diverses phases successives de sa complétion. Mais le temps s'étant mis de la partie, on se retrouva bientôt en 1971, année où l'on se rendit compte que la clientèle prévue de la polyvalente allait diminuant; il fallut donc reprendre certaines études liées de près à l'envergure du projet, ce qui devait forcément entraîner quelques modifications aux premières esquisses.

Si bien que l'on se retrouve en ce début d'année scolaire 1973 et que rien n'a encore été fait sur le futur chantier de la future école polyvalente John F. Kennedy. Et plus encore, les commissaires de la CECM discutaient, hier, de l'opportunité d'y aménager ou non une piscine.

Si l'on aménage une piscine à la polyvalente JFK, se demandaient certains commissaires francophones, ne risque-t-on pas d'encourager davantage l'inscription d'un plus grand nombre d'écoliers néo-québécois — et même franco-québécois — dans cette école anglaise? Et l'école française François-Perreault, située à trois rues de celle-ci et dont on projette aussi l'agrandissement, pourra-t-elle dans ce cas également bénéficier de sa piscine? N'y a-t-il pas moyen de construire une seule piscine à François-Perreault pour la clientèle plus prononcée des écoliers néo-québécois vers l'enseignement en langue française? Etc.

Les questions des commissaires francophones provoquaient chez leurs collègues d'origine anglaise ou identifiés à l'élément anglophone un réflexe de défense leur faisant réclamer de leurs vis-à-vis un traitement plus juste et "des chances égales".

Lisant en anglais un texte qu'il n'avait pas eu le temps de traduire, le commissaire Michael McDonald rendit

hommage à l'ancienne CECM qui, dit-il, a toujours respecté, les droits des catholiques anglophones en leur accordant des chances égales de s'éduquer. "S'il est dans les intentions de la nouvelle Commission de modifier cette politique, a-t-il déclaré, les anglophones vont réagir."

La question (de la piscine) a enfin été tranchée à la suite des explications d'un haut-fonctionnaire de la CECM et de l'adoption d'une résolution en deux parties présentée par le commissaire Taddeo.

Les explications: le fait de ne pas aménager une piscine (coût prévu de \$370,000) à la polyvalente JFK obligerait la CECM, pour respecter les normes du ministère de l'Éducation, à y construire un gymnase double (environ \$400,000). Selon le ministère, une piscine ou un gymnase, tout comme une palestre, doivent être considérés comme des équipements pédagogiques dont une école polyvalente ne saurait totalement être privée.

La résolution de M. Taddeo, adoptée au compte de 14 voix en faveur, trois contre et deux abstentions, stipule que le projet d'agrandissement de l'école polyvalente John F. Kennedy doit être poursuivi sans plus de délai et que l'on accélère la mise en oeuvre du projet de rénovation et d'agrandissement de l'école François-Perreault.

Pax Plante réclame \$276,977 de Montréal

par Léopold LIZOTTE

Me Pacifique Plante, qui vit en exil au Mexique depuis près de 14 ans, a demandé à la cour Supérieure, hier, d'émettre un jugement déclaratoire pour indiquer à la Ville de Montréal qu'une somme de \$276,977 devrait lui être versée comme dédommagement à la suite de ses deux congédiements sans cause de la police, en 1948 et en 1958.

C'est en vertu d'une loi spéciale de l'Assemblée nationale que Me Plante a pu se présenter devant le juge Philippe Lamarre pour présenter cette requête, en dépit du fait que celle-ci n'était aucunement dans les délais normaux et était conséquemment prescrite.

Représenté en cour par Me Bruno Cyr, l'ancien assistant directeur de la police de Montréal, une première fois sous le régime du maire Houde, une seconde fois alors que le conseil municipal était sous la houlette du maire Sarto Fournier, et chaque fois prié de s'en aller prestement, n'a cependant pas rencontré d'opposition formelle à sa demande, devant le juge Lamarre.

Représentant les autorités municipales, Me Michel Côté, chef du contentieux, n'a contre-interrogé qu'un seul témoin, et d'une seule question, pour lui faire préciser que lorsqu'il avait été congédié à la dernière occasion, c'était le sénateur Fournier qui était maire.

Me Côté a convenu que les documents lus ou déposés devant la cour, et qui démontrent après coup que les raisons de ces congédiements n'étaient pas valables, n'étaient aucunement contestés, pas plus que les chiffres fournis par le requérant sur les émoluments qu'il aurait reçus s'il était resté à son poste.

Autre réclamation possible "écartée"

Mais c'est précisément ce fait qui va nécessairement faire de cette affaire un précédent et sur lequel les procureurs vont plaider par écrit, dans les prochains jours.

Ordinairement, les juges appelés à décider d'un quantum de dommages doivent le faire à l'aide d'évaluations et de prévisions qui font l'objet de chaudes discussions, personne ne connaissant, de façon sûre, par exemple, la durée de vie d'un homme en particulier.

Aiors qu'ici, les chiffres fournis ne peuvent pas être contestés.

Dès le début de l'audience, par ailleurs, Me Cyr avait fait remarquer que son client aurait pu facilement réclamer une autre somme de \$250,000 pour dommages à sa réputation, perte de la jouissance de la vie, son exil forcé et l'impossibilité de pratiquer sa profession.

Mais il y a renoncé, en ne réclamant à ce chapitre qu'un dommage nominal d'un dollar seulement.

Son témoignage n'en a pas eu moins pour but accessoire de prouver que tous ces sévices lui avaient été causés, en plus de la perte monumentale de salaire qui a été la sienne.

Pour prouver par ailleurs que c'est injustement qu'il avait été destitué deux fois, Me Cyr a fait lecture de la "dissidence" de M. Paul Dozois, à l'époque, avant de faire entendre M. Pierre Des Marais I et M. Louis-A. Lapointe, ex-directeur des services municipaux, pour établir que non seulement la réputation de Me Plante avait toujours été sans tache, mais qu'en plus, il avait accompli à la police de Montréal une tâche qui n'avait jamais été accomplie avant lui, et qui n'a jamais été reprise après lui.

Les menaces l'ont obligé à partir

Quant au requérant, il a dû aborder un sujet sur lequel il n'a jamais voulu trop parler, dit-il.

Soit les menaces qui l'ont obligé à quitter Montréal après l'avoir tenu sur le qui-vive pendant tout le temps où il a lutté contre la pègre dans la métropole.

Sa mère elle-même, âgée de 80 ans,

n'était pas épargnée par les coups de téléphone suspects.

Il a souligné que ces menaces, tantôt ouvertes, tantôt voilées, venaient de toutes parts, et même de certains de ses confrères du Barreau. Un jour, l'un d'eux l'avait même frappé à la sortie de la cour pour avoir réclame une peine de prison contre un tenancier de maison de jeu.

Un autre jour, dit-il, c'est un certain Bercovitch qui lui révélait que les chefs de la mafia locale voulaient lui faire passer dessus par un camion, et l'envoyer se "refroidir" à l'hôpital pour quelques mois, sans forcément le tuer.

"Puis, dit-il, lorsque Fournier lui-même m'annonça que j'étais "dehors", je me retrouvai sans garde du corps, sans surveillance aucune. Je n'avais plus qu'à me réfugier dans un petit village du Mexique et seules trois personnes avaient mon adresse: mon frère, Jésuite, M. Des Marais et le maire Drapeau. Et c'étaient les seuls à qui j'écrivais, pour ne pas que son refuge soit connu.

Il ajoute qu'on lui a bloqué toutes les chances d'avoir un emploi, et que même la Gendarmerie royale, après avoir "consulté" Montréal, refusa de l'embaucher.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le père Jean de la Trinité triomphe.

Les droits des Apôtres de l'Amour Infini sont maintenant reconnus

par Madeleine BERTHAULT

Les Apôtres de l'Amour Infini ne sont plus menacés. Ils existent légalement et peuvent poursuivre leur travail dans tout le Canada et ailleurs.

Ils ont le droit de développer et d'appliquer des programmes d'instruction publique et religieuse, en vertu de lettres patentes données par le ministère fédéral de la Consommation et des Corporations.

Ils ont ce même droit au Québec, en vertu de la loi des corporations religieuses.

Mais les Apôtres de l'Amour Infini n'ont pas encore obtenu de permis d'enseignement privé du ministère québécois de l'Éducation.

Il semble que cela soit la seule ombre au tableau. En effet, à la toute fin du mois d'août, les gouvernements provincial et fédéral, ont reconnu officiellement l'existence, et donc les droits, des Apôtres en tant que communauté religieuse.

La communauté des Apôtres de l'Amour Infini devient donc un ordre religieux indépendant, de foi catholique traditionnelle, existant et opérant séparément de l'Église romaine. On précise de plus, dans les lettres patentes, que cet ordre est "libre de tout contrôle séculier et/ou domination de la part de tout autre ordre religieux ou autorité religieuse".

Soulignons ici que les Apôtres étaient déjà incorporés, au Québec, mais en tant que "compagnie sans but lucratif" alors que depuis la

fin d'août ils sont devenus "corporation religieuse".

Ceci permet, entre autre, à la communauté d'établir et de maintenir des cimetières, d'ériger des caveaux dans ses chapelles, de tenir des registres d'état civil, de pourvoir à la formation, à l'instruction, à la subsistance et à l'entretien de ses membres, des personnes au service de la communauté ainsi que de celles qui ont quelque relation avec elle.

Par ailleurs, la communauté des Apôtres de l'Amour Infini peut faire librement des oeuvres de charité de tout genre, y compris l'assistance et le soutien des nécessiteux, le tout sans aucune discrimination.

De plus, en vertu de la charte qui régit la communauté, celle-ci fournit et voit au maintien de lieux de culte divin et à la direction spirituelle sous la juridiction de l'Ordre des Apôtres de l'Amour Infini, à Saint-Jovite, au Québec.

Le siège social national des Apôtres a été établi au monastère du Magnificat, à Saint-Jovite, et c'est le père Jean-Grégoire de la Trinité qui en est l'évêque et chef spirituel.

Il a été impossible de rejoindre le père Jean, hier, pour recueillir ses commentaires. Rappelons toutefois que les Apôtres de l'Amour Infini ont "subi plusieurs persécutions depuis quelques années", comme le disait lui-même le père Jean, et il ajoutait qu'il "faut toujours avoir confiance en Dieu".

ATTENTION

GRANDE VENTE de PISCINES chez FAUCHER

Aujourd'hui et samedi le rayon des piscines chez FAUCHER est ouvert toute la journée de 9 a.m. à 9 p.m., DIMANCHE de 11h. à 5 h.

RÉDUCTIONS allant jusqu'à \$300.

Achetez votre piscine maintenant et faites-la installer au printemps 1974

48, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval
Tél.: 384-0590
"Du service se continue"

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président
JEAN SISTO
éditeur adjoint
YVON DUBOIS
directeur de l'information
VINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

À la recherche d'un slogan

On vit naguère dans les rues d'Ottawa une affiche immense portant cette invitation: "Join the Canadian Women Army Corps!". En lettres non moins impressionnantes la traduction officielle donnait textuellement ceci: "Entrez dans le corps des femmes!"

Défense de rire! Qu'allez-vous imaginer, cher lecteur? A Ottawa, tout de même...! Au lieu de rigoler doucement, vous devriez être ému. Nous étions en 1942. Par cette traduction d'une bêtise sublime, la jeune Confédération — elle n'avait que 75 ans à l'époque — faisait, en trébuchant, ses premiers pas dans les sentiers minés du bilinguisme. (La chronique de l'époque est d'ailleurs riche à cet égard. Vous souvenez-vous d'une affiche dans les rues de Montréal disant: "6 petits cochons sur 10 s'en vont en Angleterre"?)

Tout cela pour dire que ce qui manque le plus au programme anti-inflationniste du gouvernement Lewis-Trudeau, c'est un bon slogan bilingue, propre à convaincre tout le monde que les prix baissent à vue d'oeil. Quelque chose comme "les prix baissent sans arrêt" ou: "Nous allons de mieux en mieux d'heure en heure". Bref, quelque chose comme la méthode de guérison du docteur Coué, qui soutenait qu'à force de se répéter qu'on va bien, on finit par se sentir très bien, merci. Même si on tourne de l'oeil.

Malheureusement, on peut craindre qu'il n'entre une grande part d'illusion dans ces savants calculs.

Trois jours après l'annonce d'un train de mesures destinées en principe à freiner l'inflation, l'impression dominante est celle d'un flottement. Et, quand on dit "flottement" on est d'une indulgence coupable.

Car, si, d'une part, le gouvernement juge intolérable la hausse constante des produits pétroliers et entend stabiliser le prix du pétrole brut, il reste sans moyen d'action vis-à-vis des détaillants. Or, ceux-ci envisageaient hier une hausse de deux cents le gallon d'essence.

Ce n'est pas tout. "Gaz Métropolitain" va demander à la Régie du gaz et de l'électricité la permission de hausser ses tarifs de 2 p. cent. Justifiée ou non (c'est à la Régie d'en

décider) cette requête montre à l'évidence combien reste difficile d'application tout plan visant à amorcer un mouvement général de baisse.

"En ce qui concerne le lait, écrivait hier notre collègue Michel Roesler, la situation est confuse."

Elle est plus complexe encore, en ce qui concerne le blé. Il n'entre pas que du blé dans le pain. Si le prix des graisses végétales continue à grimper (il y a pénurie de soja) les subventions gouvernementales offertes aux producteurs vont certainement être jugées insuffisantes.

S'ensuit-il que le gouvernement fédéral aurait été mieux inspiré s'il avait fait le mort et s'il s'était abstenu de toute action? Certainement pas. Pour gauche et maladroite qu'elle soit, sa démarche n'est pas absurde. De toute part on l'invitait à bouger.

Les circonstances qui l'ont poussé à sortir de son indolence sont connues; elles ont été analysées.

Il faut rappeler une évidence: les Canadiens se sont donné le 30 octobre 1972 un gouvernement minoritaire qui est devenu, consciemment sinon complaisamment, l'otage d'un socialisme opportuniste, idéalement incarné dans la personne de David Lewis, chef du NDP.

Ne cherchons pas la petite bête idéologique dans cette salade de fin de saison. Elle n'y est pas. La situation est simple: un gouvernement et un parti luttent pour leur survie. Le consommateur lutte pour la sienne. C'est la conjugaison de ces objectifs qui nous a valu la mise au point, tardive et imparfaite, d'un programme de stabilisation des prix, jumelé à quelques mesures sociales populaires, comme la hausse des prestations familiales.

Pour en finir avec la recherche d'un slogan, premier propos de cette chronique du vendredi, jour de marché, proposons modestement celui-ci: "Aujourd'hui, baisse: demain ascension".

Mais un slogan trop honnête n'est jamais un très bon slogan. Il ne trouvera pas preneur dans les cercles officiels du gouvernement.

Guy CORMIER



Tous droits réservés

Un projet ou une intention?

Selon le ministre des Richesses naturelles du Québec, M. Gilles Massé, le projet fédéral d'oléoduc pour transporter le pétrole de l'Alberta à Montréal portera un coup mortel aux plans du gouvernement québécois en vue de la construction d'un port pour super-pétroliers à Gros-Cacouna, d'une raffinerie et d'un pipe-line de Rivière-du-Loup à Montréal. Malheureusement (ou plutôt heureusement) nous avons certaines raisons de croire que le pessimisme de notre ministre est indument exagéré.

Pour diverses raisons, dont la première est que le "projet" d'Ottawa en est au stade de l'intention assez vague, comme en font foi les paroles mêmes du premier ministre, M. Trudeau, qui a dit à ce sujet avant-hier: "Le gouvernement fédéral a l'intention de consulter les provinces au sujet de l'opportunité de construire un pipe-line pétrolier de l'Alberta à Montréal en vue d'assurer la sécurité de l'approvisionnement en pétrole des provinces de l'Est". Il s'agit donc plutôt de l'idée d'un projet de pipe-line plutôt que d'un projet proprement dit.

Il n'en reste pas moins que la

formulation soudaine des nouvelles intentions d'Ottawa dans le domaine pétrolier à l'est de la Ligne Borden cause un désarroi assez compréhensible à Québec où l'on ne s'attendait pas à un tel développement. Le fait, pour les autorités québécoises, de l'apprendre par les voies ordinaires de l'information publique illustre on ne peut mieux dans quelle mesure le chaos règne au pays dans un secteur où la planification à l'échelle provinciale, régionale et nationale s'impose depuis longtemps.

Chacun, dans son coin, échauffe des hypothèses, dresse des plans, pour voir ensuite son voisin ou le "grand frère" d'Ottawa venir souffler bruyamment sur son petit château de cartes. La politique nationale de l'énergie, que le premier ministre de l'Ontario a réclamée avec force (mais à huis clos) à la récente conférence interprovinciale de Charlottetown n'est pas pour demain, ni même après-demain. Et si l'on se fie aux efforts et aux requêtes de notre propre premier ministre, M. Bourassa, on en a pour beaucoup plus longtemps encore à attendre, semble-t-il.

L'une des principales craintes

de M. Massé, c'est de voir Ottawa forcer le Québec à acheter un pétrole canadien beaucoup plus cher que celui que l'on pourrait se procurer au Venezuela et surtout au Proche-Orient, en raison de l'énorme pression de la demande des Etats-Unis. Si le gouvernement fédéral le voulait, il pourrait obliger les producteurs de l'Ouest à se contenter d'un prix moins élevé, surtout si les exportations de brut aux Etats-Unis étaient contrôlées comme elles devraient l'être.

Enfin, dans l'univers changeant du marché pétrolier, et surtout de la demande toujours de plus en plus à la hausse, il est permis d'entrevoir la coexistence "pacifique" du pipe-line albertain avec l'imposant complexe de production qu'envisage Québec depuis quelque temps. Aux yeux de qui ne fait pas profession de pessimisme, les éléments déjà en place et les perspectives raisonnables de quatre ou cinq prochaines années permettent au contraire d'augurer dans ce domaine des réalisations à combler d'aise les plus optimistes.

Cyrille FELTEAU

ce que pense LE LECTEUR

Le Dr Henry Morgentaler: grand humaniste ou criminel dangereux?

Le docteur Morgentaler est en prison; autre manifestation de l'absurdité humaine!

De quel "crime" est-il responsable! A ce que je sache, il n'enlève pas ses patientes dans la rue afin de les avorter malgré leur volonté; il n'est pas non plus responsable de leur état...

Cet homme est un grand humaniste qui préfère subir l'humiliation, l'emprisonnement, la honte sociale dirigée sur sa famille, plutôt que de soumettre des jeunes femmes aux bouches des veilles, ou de voir naître des enfants non voulus qui pourraient bouleverser et mettre en danger la qualité de leur propre vie et celle de leur mère et de leur entourage.

Cette société qui condamne aussi ironiquement ce qu'elle est capable, est la même qui stigmatise les mères célibataires et surtout les bâtards, les enfants naturels, les "sans-statut".

Elle est, en fait, aussi responsable du choix de l'avortement, que la contre-culture qui fait d'un jeune de dix-sept ans encore vierge une anomalie ambulante et qui dirige le monde vers une sexualité qu'on prive de tout sentiment... Cette société condamne Morgentaler qui comprend les enfants de la "LOVE GENERATION", qui, en recherchant la vérité, en souffrent.

Il faut réaliser ici toute la contradiction: la société condamne l'illégalité des naissances et emprisonne les avorteurs. Elle est composée de bagarres, d'adultères, de divorces et elle emprisonne le Président de la Ligue des Humanistes.

Nous ne sommes plus à une époque où l'on cachait les filles enceintes dans des "foyers" de

bonnes soeurs, où on les faisait cruellement porter leur enfant à terme, mettre ceux-ci au monde, et donner "en adoption" une partie d'elles-mêmes, non sans leur avoir inculqué une très forte notion du péché, du mal et de la culpabilité.

Nous sommes en 1973, où la qualité de la vie change de dimension et prend d'autres valeurs pour l'enfant comme pour les parents. Dans notre vie actuelle, un enfant doit être désiré, conçu et élevé dans l'amour afin de maintenir l'équilibre en lui et autour de lui.

Comprenez-moi bien: je ne discute pas de l'importance et du respect dus à la VIE. Mais je discute de l'importance de la vie à tous les niveaux humains, c'est-à-dire physique, social et psychologique, et seule la mère, dans son milieu, à tel moment de sa vie, peut en décider.

L'image de la jeune fille qui doit payer de toute sa vie une erreur commise à deux est appelée à disparaître, et la femme abandonnée par son amant dans le cas d'une grossesse, ou celle qui est non préparée physiquement ou psychologiquement à donner la vie, doit pouvoir s'offrir le choix d'un avortement, car donner naissance à un homme n'est pas qu'une fonction biologique que l'organisme oublie. C'est un acte qui trouve sa plénitude au sommet de deux implications et de deux responsabilités.

La faute n'est pas au Dr Morgentaler; si l'on recherche d'autres valeurs dans la vie, c'est que le schéma offert ne répond plus tellement à un idéal recherché et l'homme... l'homme n'apprend que par l'expérience.

En espérant que les femmes qui nous suivront sauront profiter de nos luttes et réaliseront plus facilement la grandeur de leur tâche.

Marie SAMSON
(U.Q.A.M. —
Module Communications)
Rue Marceau, Pierrefonds

Un suicide collectif

Lettre ouverte aux avortées et celles qui sont en voie de l'être.
Vous encouragez un suicide collectif. Une nation qui a tenu le coup par une revanche de berceaux ne peut vivre en exterminant ses fils, son avenir...

Vous n'êtes pas seules responsables, nous en sommes tous responsables. C'est nous qui souvent forçons la situation au point qu'il ne vous reste de porte de sortie. En partant, une société qui se respecte assurerait à ses membres une vie convenable, elle s'arrangerait, si elle ne veut pas mourir, pour provoquer des naissances au lieu de les empêcher. Elle s'arrangerait pour offrir tant d'avantages, tant sociaux que pécuniaires, que vous ne songeriez même pas à l'avortement.

Il vous faut songer aussi que vous ne tueriez pas un ennemi qui pourrait vous faire les pires torts alors que vous n'hésitez pas à tuer, à supprimer de votre vie un être qui sans doute n'en ferait rien. En ces temps où l'on prône l'abolition de la peine de mort, on pourrait aussi penser à laisser vivre nos enfants. Si vous pensez que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue par votre fils ce n'est pas lui qu'il vous faut tuer mais vous... Laissez-lui au moins la chance de décider de son suicide...

Pour moi, j'aimerais mieux savoir mon fils vivre loin de moi que de le savoir mort égoïstement par ma faute. Si les avorteurs avaient été à la mode il y a vingt ans, nous ne serions sans doute pas là pour en discuter.

Marc BARRIERE
étudiant
Montréal 356.
P.S. — Bravo Girerd pour cette caricature sur l'avortement.

Comment garantir la vie?

Beaucoup de gens voudraient laisser faire le Dr Morgentaler, mais sans se rendre compte qu'en lui donnant la liberté, ils portent atteinte à leurs propres vies.

Enlever la protection de la Loi aux petits êtres humains dont le coeur bat vigoureusement et dont le cerveau s'anime, c'est l'enlever à tous les citoyens. Car, comment garantir la vie à l'estropié ou au nain, au géant et au génie, au pauvre comme au riche, si on ne le protège pas pour le petit qui va naître et qui reflète fidèlement les origines de chacun de ceux qui peuvent lire ces lignes?

Embryon, foetus, nous l'avons tous été. Pourquoi laisser faire aux autres ce qu'on ne voudrait pas que les autres nous fassent?

Robert MILLETTE,
1202, York Mills Rd,
Don Mills, Ontario

Le Dr Henry Morgentaler, qui avoue lui-même être un praticien de l'avortement criminel, devrait être tenu responsable de ses actes.

La vie humaine commence à la conception et les enfants non encore nés de ce pays devraient être protégés.

Le Dr Morgentaler devrait être traduit en justice et il devrait payer pour ses crimes.

Mr. & Mrs. M. ALESSIO,
89, Essex St., Guelph, Ontario

Soyons logiques!

A propos du cas Morgentaler: soyons logiques! Si le Canada est une démocratie, la loi se formule suivant le procédé démocratique, à savoir, au Parlement, et non par les méthodes criminelles de ceux ou celles qui veulent altérer la loi en leur faveur.

R. P. Kevin J. KIRLEY csb
Département de français
St-Thomas More College
Université de la Saskatchewan
Saskatoon, Sask.

Requête à René Lévesque

Il y a quelque temps, les journaux et la télévision nous relataient votre discours prononcé devant l'Association des chefs de police de la province de Québec. Discours dans lequel vous préconisiez ni plus ni moins la saisie

de toutes les armes à feu du Québec advenant une éventuelle prise de pouvoir par votre parti.

Seriez-vous assez bon, cher monsieur Lévesque, d'être encore plus explicite sur ce sujet et nous confirmer ces faits, pour que nous, sportifs du Québec, amateurs de chasse, de tir, etc., nous sachions à quoi nous attendre au cours des années à venir?

Nous, de l'Association de Chasse et Pêche de St-Félix-de-Valois, nous vous remercions de votre honnêteté en informant ainsi l'avance les sportifs du Québec. Bien d'autres politiciens attendent d'être élus avant d'étaler leur manque de logique.

En tant que citoyens honnêtes et croyant encore en la liberté, nous nous ferons un devoir d'informer nos membres et le public en général et les avertirons d'y penser à deux fois avant de voter pour vous et vos candidats aux prochaines élections.

Si vous croyez que nos craintes sont futiles et que nous anticipons à tort des années dures pour nos membres chasseurs, et bien il n'en tient qu'à vous mieux nous informer. Expliquez-nous clairement ce que vous entendez faire sans chercher à ménager la chèvre et le chou, vous comprenez, je crois, qu'un chef de parti ne peut avoir qu'une seule opinion sur ce sujet.

Espérant une réponse bientôt et vous remerciant de votre bonne attention,

L'Association de Chasse et Pêche de St-Félix de Valois, Inc.
par Léopold FRECHETTE
président.

P.S. — Notre association compte près de 200 membres.

Et voilà maintenant que M. Miller, vice-président du Syndicat national des cultivateurs affirme que les éleveurs canadiens n'accepteront pas un embargo sur l'exportation des viandes.

Le gouvernement canadien vient de décider un contrôle sur l'exportation des viandes (boeuf et porc) à l'extérieur du pays; — les éleveurs canadiens décideront-ils, à leur tour, de continuer à engraisser leur bétail?

Pendant ce temps (sic) "Des régions du monde sont frappées d'une famine épouvantable qui multiplie les victimes, hommes et animaux — et cela à un rythme effroyable". "Treize millions de personnes sont gravement touchées par la sécheresse qui sévit dans les pays d'Afrique occidentale". (La Presse). Il y a quelques jours; votre journal publiait une photo montrant un éleveur de poulets qui déversait par milliers des poussins dans des fours pour les brûler, plutôt que d'en faire l'élevage à perte... bien triste réalité!

Priions la DIVINE PROVIDENCE (ou pour ceux qui préfèrent croire à Dame Nature), de nous épargner tous ces fléaux. De bonne mémoire et il n'y a pas très longtemps de cela, des éleveurs devaient tuer par milliers leur bétail atteint de la fièvre aphteuse pour ensuite les enterrer...

Roch TANGUAY
Saint-Jean, Québec.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E. 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE
(pour tous les services) 874-7272

REDACTION 874-7070

PUBLICITÉ 874-7306

PETITES ANNONCES 874-7111

LIVRAISON À DOMICILE 874-6911

pleins feux sur l'actualité

La police et la délinquance routière

EN PLUSIEURS domaines le Québec n'est pas une province comme les autres. Parfois il se distingue en bien, parfois en mal, notamment par son inconduite sur les routes.

L'autre soir, la télémission "Le 60" l'illustrait cruellement avec des images d'accidents survenus durant le dernier week-end de la Fête du Travail. Le commentateur expliquait que l'automobiliste québécois (i.e. canadien-français) est négligent, distrait, imprudent, irrespectueux de la loi, téméraire, en somme irresponsable.

Un officier de la police routière expliquait que pendant trop longtemps les autorités ont laissé l'automobiliste à lui-même, c'est-à-dire à son indiscipline, soulignant qu'avant 1960 aucune limite de vitesse ne contraignait ses instincts suicidaires ou homicides sur les grandes routes.

Même aujourd'hui le code routier n'est-il pas rempli de trous par où passent tous les fous du volant? Comment ne pas le penser quand, par exemple, un excès de vitesse ne serait passible au Québec que d'une amende de \$40. payable en trois mois, alors que la même éfraction, en Ontario, peut encourir une amende de \$170. payable en trois jours; quand la pauvreté des normes de sécurité automobile permet l'écoulement sur le marché québécois de pneus rechappés (dont les débris garnissent nos routes) qui sont interdits en Ontario?

Un code de la route plus sophistiqué et appliqué avec plus de rigueur est devenu une nécessité au Québec. Ceux qui ont voyagé quelque peu conviennent que l'automobiliste canadien-français se comporte souvent sur la route comme un caractère dangereux, ne le cédant peut-être qu'au Français et à l'Italien.

Dans les autres provinces canadiennes et aux Etats-Unis, les automobilistes conduisent beaucoup plus prudemment que chez nous. Aussi, avant même d'avoir identifié la plaque minéralogique d'une voiture on peut souvent y reconnaître un automobiliste québécois à sa manière de conduire qui rappelle les Keystone Cops des films de Chaplin. Il n'est pas étonnant que le printemps dernier certains Etats américains limitrophes du Québec aient ordonné à leur police de se montrer particulièrement sévères à l'endroit des délinquants routiers du Québec.

D'ailleurs, il faut souligner que sur les routes de nos voisins, la patrouille routière est omniprésente et d'une vigilance remarquable, alors qu'au Québec la police routière est pratiquement invisible. En temps ordinaire, car au cours des derniers grands congés sa présence et sa sévérité se sont fait sentir.

D'habitude, vous pouvez parcourir la route 20, entre Montréal et Québec, par exemple, et ne pas même apercevoir une seule voiture de police. Et s'il s'y trouve des patrouilles banalisées, elles utilisent peut-être leur anonymat pour mieux se soustraire à leur devoir parce que les imprudents paraissent rarement se heurter à leur vigilance.

La tentation est grande de croire que la police se comporte à l'endroit de la délinquance routière comme on la soupçonne d'agir parfois envers les règlements de compte de la pègre: laisser libre cours à la sélection naturelle.

Marcel ADAM



Un pays abîmé où, théoriquement, il n'y a plus de guerre, mais qui continue à jouer un grand rôle dans l'histoire des relations internationales et du jeu des forces et des influences politiques.

En remplaçant le Canada à la CICS, l'Iran veut se rapprocher des grandes puissances

D'après Dana Adams Schmidt du Christian Science Monitor

WASHINGTON — En donnant suite à la requête formulée par les Etats-Unis de fournir des observateurs du cessez-le-feu au Sud-Vietnam, le royaume d'Iran, espère atteindre un prestige et nouer avec les grandes puissances des rapports qui n'auraient pu autrement être possibles.

L'Iran a en effet accepté, à la demande des Etats-Unis, de remplacer le Canada au sein de la Commission internationale de contrôle et de surveillance au Sud-Vietnam, les autres membres de la CICS étant demeurés les mêmes, soit l'Indonésie, la Hongrie et la Pologne.

Chaque pays membre fournit un contingent de 290 hommes à la CICS.

Retrait du Canada

Le Canada s'est retiré parce qu'il

estime que le travail de la commission est saboté de façon systématique par les tactiques obstructionnistes des deux pays membres communistes.

Le Canada trouve également que les incessantes controverses entre Sud et Nord-Vietnamiens et le Gouvernement révolutionnaire provisoire paralysent la tâche de la CICS et a conclu qu'en poursuivant une mission impossible, il ne faisait que gaspiller du temps et de l'argent.

C'est d'ailleurs à contrecœur que les Canadiens ont accepté de participer à la CICS, d'une part l'expérience canadienne au sein de l'ancienne CIC ayant démontré la futilité d'un tel organisme et d'autre part la petite armée canadienne étant déjà engagée dans le maintien de la paix à Chypre pour le compte des Nations unies.

On apprend que le Shah d'Iran avait communiqué personnellement au président Nixon, lors de sa récente visite à Washington, la volonté de son pays d'accepter l'invitation américaine et de remplacer

le Canada à la CICS, en dépit de toutes les frustrations que comporte une telle mission.

Côtoyer les Grands et obtenir des armes

Le Shah d'Iran y voit en effet l'occasion de concrétiser son rêve de faire entrer son pays dans le club des Grands et de donner aux Iraniens la chance de collaborer avec les hauts-fonctionnaires américains qui décident si oui ou non les Etats-Unis vendront à l'Iran les armes modernes que le Shah convoite pour renforcer sa force de frappe.

Les forces armées iraniennes possèdent un nombre considérable d'officiers qui peuvent manier l'anglais et le français, quoiqu'ils soient moins nombreux que les Canadiens. Le français demeure la langue traditionnelle enseignée aux enfants de la haute bourgeoisie persane et l'anglais est devenu la deuxième langue des militaires iraniens.

Selon des fonctionnaires améri-

cains, le régime Thieu avait proposé à un certain moment de réduire à deux le nombre de membres de la commission, avec l'Indonésie et la Hongrie ou la Pologne, mais les Etats-Unis rejetèrent cette proposition.

Dans sa recherche d'un remplaçant pour le Canada, l'administration Nixon avait même pensé au Mexique, au Brésil et à la Norvège.

La CICS est censée donner suite aux plaintes qui lui sont soumises concernant les violations du cessez-le-feu et contrôler l'introduction de matériel militaire au Sud-Vietnam. Lorsqu'elle est incapable de soumettre des rapports unanimes, les pays membres sont autorisés à soumettre des rapports séparés.

L'impasse de la CICS n'inquiète pas les Américains

Cette procédure, il va sans dire, peut avoir comme conséquence une série d'impasses en raison de la neutralisation des votes de l'Indo-

nésie et l'Iran par ceux de la Hongrie et la Pologne.

Les dirigeants américains affirment pourtant que la seule existence de la commission et la présentation de rapports périodiques ont contribué à une réduction de la tension militaire au cours des derniers mois.

Le retrait du Canada a toutefois consacré la paralysie de la CICS et les trois autres membres attendent toujours que les Iraniens prennent la relève avant de se remettre au travail. Les Canadiens avaient été, de l'avis des observateurs, les participants les plus dynamiques à la CICS et leur départ a plongé les autres participants dans une sorte de léthargie. On se demande encore si les Iraniens pourront jouer ce rôle de stimulants abandonné par les Canadiens.

Les dépenses de la CICS sont estimées à \$45 millions pour l'année en cours. Les Etats-Unis, le Nord-Vietnam, le GRP et Saigon paient chacun 23% de ce budget, les quatre membres de la CICS versant chacun 2%.

Un Américain sur deux possède au moins une arme meurtrière

par Jean POCHET

Collaboration spéciale à Los Angeles

EN 1972, il y a eu 18,520 meurtres aux Etats-Unis (900 de plus qu'en 1971) et 54% ont été commis avec un revolver. Cent-huit policiers furent abattus par des armes à feu. Près de cent mille personnes furent menacées par des revolvers et deux cent quarante-cinq mille vols à main armée furent commis.

A cette première vague de chiffres, ajoutons rapidement une seconde. Chaque année, un million huit cent mille Américains achètent un revolver. Et l'arsenal national est d'environ trente millions. A quoi il faut ajouter plus de soixante millions de fusils de tous calibres.

Près d'un Américain sur deux a, à sa disposition, de quoi tuer sa famille, ses voisins, un inconnu ou se tuer lui-même. Dans la seule semaine du 4 au 11 mars 1973, trois cent quarante-cinq personnes ont été tuées. Les victimes: des épouses, des époux, des enfants, des amants, des voleurs, des volés, des policiers en service. Au total, quarante pour cent de plus qu'en 1969!

Aucun changement avant dix ans!

Une visite chez un psychiatre coûte souvent quarante dollars. L'achat d'un revolver n'en coûte que huit. Depuis des années, toutes les tentatives faites pour restreindre

la vente des armes à feu ont échoué. Malgré les statistiques, malgré les faits.

L'arme la plus dangereuse est précisément le "Saturday Night Special", revolver très bon marché qui claque plus souvent qu'à son tour, le samedi soir. Il met une fin tragique aux discussions d'ivrognes, aux disputes familiales, aux vols d'amateurs apeurés et maladroits.

Pour obtenir un revolver en Californie, il suffit d'un casier judiciaire vierge et de cinq jours de patience. Les cinq jours sont requis, en principe, pour vérifier le casier judiciaire et pour calmer les émotifs décidés à régler quelques questions par un coup de feu.

La seule récente victoire de la police a été d'étendre le délai de trois à cinq jours. Deux petits jours de plus pour procéder aux vérifications et pour calmer les coléreux ou les désespérés.

En un an, sept mille personnes se sont suicidées d'un coup de revolver. Trois mille sont mortes accidentellement d'un coup de feu. Ces chiffres tragiques sont cités par une commission nationale de la Justice, qui après deux ans de travail, vient de déposer ses conclusions.

Et elles ne sont pas encourageantes... Elles préconisent une réglementation sévère de la vente des revolvers et le rachat des armes existantes, mais... Mais devant les refus répétés du Congrès de passer une loi valable nationalement, la commission suggère — c'est sa seule autorité d'ailleurs — que chacun des cinquante et un Etats, prenne une décision dans ce sens. Même si la commission était entendue, la date à laquelle le dernier

revolver serait restitué aux autorités est fixée à 1983! Dans dix ans.

Le "lobby" fait la loi

De tels chiffres sembleraient provoquer un vaste mouvement en faveur du contrôle des armes à feu.

Individuellement, de nombreux américains seraient d'accord... pour qu'on contrôle les armes à feu des autres. Mais pas la leur. Eux sont de bons citoyens que ne s'en serviraient que s'ils sont mis en danger.

Deux "lobby", à Washington, représentent les intérêts des "bons citoyens" et ces lobbies sont tellement puissants, qu'aucune tentative de réforme n'est jamais passée dans les deux Chambres.

La "National Rifle Association" dont le député démocrate, John D. Dingell, est l'un des directeurs, agit avec d'excellents résultats, le droit des citoyens de pratiquer librement leur sport favori: la chasse, tir à la cible, au pigeon, etc.

Le lobby des fabricants, assembleurs, grossistes et détaillants d'armes à feu, s'inspire simplement de la liberté de chaque individu de se défendre contre la criminalité croissante.

Et dans les périodes critiques, tous deux brandissent un argument qui fait encore recette: "Ce sont les communistes qui souhaitent le contrôle et le retrait des armes aux mains des bons citoyens américains!" Sous-entendu: "que chacun soit prêt à abattre sa fusée nucléaire!"

Pour calmer de temps en temps la partie de l'opinion publique, ef-

farée de la prolifération des armes, le Congrès prend une mesure dont l'hypocrisie dépasse de loin le résultat préventif.

Ainsi, une loi est passée, interdisant l'importation des revolvers bon marché, mais cette même loi ne s'appliquait pas à chacune des pièces qui les composent. Au lieu d'importer des revolvers, il suffisait d'importer les pièces détachées et de les assembler. Le public payait un peu plus cher, les marchands gagnaient un peu plus! Statistique de la Justice a prouvé que "la possession d'un revolver est une défense illusoire. Le risque de tuer un membre de la famille est plus grand que celui de s'assurer

une protection efficace contre un voleur éventuel!"

Même les assassinats de John et Robert Kennedy, ceux de Martin Luther King et Malcolm X ou la tentative récente d'abattre George Wallace, n'ont pas profondément affecté l'opinion publique.

Ce sont des actes de fous, dit-on. Oui, mais une consultation chez un psychiatre coûte quarante dollars. Et un pistolet n'en coûte que huit. Chaque année, il s'en vend un million huit cent mille exemplaires de plus, à des gens qui ne sont pas tous des citoyens raisonnables. Combien faudra-t-il de meurtres en plus, pour que l'autre citoyen, celui qui n'est pas armé, se sente en sécurité?

AMÈNE TON MONDE, AMÈNE TA BLONDE!

Dans les estrades climatisées ou à l'élégant restaurant Le Centaure, aux bars-salons, devant les téléviseurs en circuit fermé, à la cafétéria, aux snack-bars mais surtout sur la piste: Blue Bonnets, c'est tout un spectacle de courses.

Blue Bonnets C'est plein d'allure!

Bourassa se fait écrivain, se repose et réfléchit...

par Gilles LESAGE
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Tandis que la fièvre pré-électorale se gonfle d'indices de plus en plus nombreux, la colline parlementaire vit ces jours-ci un drame profond: le premier ministre est introuvable!

Lui que n'importe quel journaliste peut rejoindre à quelques minutes d'avis, à Québec ou à Montréal, est soudain devenu inaccessible.

Premier élément de la tragédie: M. Robert Bourassa n'a pas présidé la réunion hebdomadaire du conseil des ministres, mercredi. Chargés de rendre compte de l'activité parlementaire, les journalistes s'agitent et s'inquiètent: où peut-il être?

Coups de téléphone à gauche, à droite, au milieu: rien de concluant. Les avis des informateurs sont fort divergents: il est à son bureau de Montréal, dit le premier, il s'est rendu précipitamment à Ottawa pour dire son fait à M. Trudeau, opine le second, il prend une semaine de vacances à Miami, prétend un troisième.

Les laquets et garde-du-corps ne sont pas d'un plus grand secours. Ottawa? Québec? Miami? Montréal? La chasse est ouverte.

Les ministres devraient le savoir, ils ne savent pas ou se font fausement mystérieux.

De plus en plus ébranlés, les journalistes se font part de leurs "prises" respectives. Ils sont sur le bord du découragement: où est donc passé Robert? comme tous l'appellent familièrement. Heureusement, le chat finit par sortir du sac.

Père et... écrivain

Pour quelques jours, M. Bourassa est tout simplement devenu père de famille et... écrivain.

Le premier ministre n'a pas pris de vacances durant l'été. Il a assumé la suppléance de la plupart de ses ministres qui, eux, ont pu se reposer quelques jours ou quelques semaines. Semaine après semaine, il faisait la navette entre Montréal, Québec et Sorel, où l'attendait, durant les week-end, un yacht bienfaisant.

Avec la Fête du Travail, tout le monde a repris son poste. Comme la famille s'ennuie de lui et le réclame, comme le climat politique et social est calme et serein, et comme il a une importante décision à prendre, M. Bourassa décide de rester éloigné de la capitale durant une dizaine de jours.

Il fait donc la navette entre sa résidence d'Outremont, une retraite paisible dans les Laurentides et son bureau de l'Hydro-Québec.

Et devinez ce qu'il fait entre les quelques heures qu'il consacre à sa femme et à ses deux enfants? Il met la dernière main à son livre sur la baie James. Des conseillers spéciaux ont fait pour lui la cueillette des éléments du "projet du siècle", comme il l'a qualifié un certain soir d'avril 1971, au Collège de Québec. Mais il a décidé de revoir lui-même les épreuves et les textes préliminaires.

Il y prend un plaisir tel, a confié hier l'un de ses proches collaborateurs, qu'il éprouve la même excitation que lorsqu'il rédigeait, à titre de secrétaire, le rapport de la Commission d'enquête Bélanger, ou lorsqu'il démolissait, dans des textes percutants, les budgets de M. Paul Dozois, entre 1966 et 1970.

Une échéance

Tout le monde est rassuré, le premier ministre reviendra bientôt à Québec. La vie reprendra son train-train normal et sa grisaille?

Que non pas!

Car M. Bourassa est pressé de terminer son livre, un chef-d'œuvre à n'en pas douter. Il lui tarde de le remettre à l'imprimerie et de le publier sans autres délais. Et pourquoi donc, si ce n'est pour faire de son "ouvrage" l'un des nombreux gadgets de la prochaine campagne électorale?

On en doute en effet de moins en moins à Québec: ce n'est peut-être pas pour aujourd'hui, mais le premier ministre, usant à fond du privilège qui est le sien et gardant jalousement son secret, se refait discrètement et secrètement une beauté pour le grand rendez-vous électoral.

Mais là, c'est un autre drame à Québec: l'automne, c'est long, et il y a plusieurs jours entre la mi-octobre et le début de l'hiver. Les paris sont ouverts. Ceux des journalistes ne sont pas pires, ou pas meilleurs, que ceux du lecteur de la rue Panet.

La vie est dure à Québec, où un drame n'attend pas l'autre...

Le comité sur la tendance des prix invite Trudeau à venir s'expliquer

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Conservateurs et néo-démocrates se sont ligüés, hier, pour inviter le premier ministre Trudeau à se présenter devant le comité parlementaire spécial sur la tendance des prix afin d'y expliquer sa déclaration du 4 septembre sur le coût de la vie et l'inflation.

La résolution qu'ils ont présentée en ce sens, qui n'impose aucune obligation formelle au premier ministre, a été adoptée au terme d'une séance orageuse de quatre heures. On doute que M. Trudeau se rende aux désirs des députés.

La réunion aurait été convoquée pour entendre les membres de la Commission de surveillance des prix des produits alimentaires, et les députés en ont profité pour régler certains comptes avec la présidente Mme Beryl Plumptre et certains de ces collègues.

Constamment sur la sellette depuis le mois de juillet, Mme Plumptre a démontré qu'elle n'avait pas froid aux yeux et qu'elle savait se défendre contre ceux qui réclament son congédiement et le remplacement de la commission par un organisme doté d'un mandat beaucoup plus large. Mme Plumptre a précisé qu'elle n'avait nullement l'intention de démissionner.

Les membres de la commission Plumptre, passablement malmenés par moment, n'ont pas réussi à apaiser les députés de l'Opposition, qui ont décidé d'appuyer une résolution conservatrice demandant à M. Trudeau de venir expliquer dans le détail

son programme annoncé mardi dernier sur le coût de la vie.

Une fois la tempête passée, le principal conservateur en matière de consommation, M. James McGrath, a expliqué à Mme Plumptre que ses collègues ne lui en voulaient pas personnellement et qu'ils compatissaient même avec la commission qui, à son avis, est en voie de devenir "le bouc émissaire" pour l'absence de politiques du gouvernement libéral.

Toutefois, lorsque le moment est venu d'appuyer une résolution néo-démocrate préconisant le démantèlement de la commission, M. McGrath et ses collègues conservateurs ont voté contre la mesure parce que, selon le PC, on ne mènera pas l'inflation en s'attaquant seulement aux prix des produits alimentaires.

Les griefs

Les griefs formulés à l'endroit de la commission sont probablement aussi nombreux qu'il existe de députés au sein du comité sur la tendance des prix.

De façon générale, on lui reproche de se trainer les pieds.

M. McGrath est convaincu que la commission a attendu la mi-août et la flambée des prix avant de se mettre à la tâche.

Mme Plumptre a déjà répondu à ce reproche en révélant que les ministères fédéraux s'étaient fait tirer l'oreille pour lui procurer le personnel spécialisé dont elle a besoin.

Les députés du comité sont également convaincus que la commission ne sait pas trop par quel bout commencer. Là-dessus, les commissaires, à l'exception de Mme Plumptre, n'ont

certes pas redoré le blason de l'organisme. Mme Evelyn Roots, de Vancouver, répondant à ceux qui trouvaient que la commission ne se réunissait pas assez souvent (trois fois depuis le mois de mai), a expliqué qu'on évitait ainsi des dépenses aux contribuables.

Un autre commissaire, M. Grant Thompson, de Halifax, exaspéré par tous ceux qui mettent en doute la compétence des commissaires, a cru bon de se présenter aux députés, curriculum vitae et tout. Il a ajouté que depuis trente ans, il participe à la vie communautaire de son milieu et il

connaît très bien par conséquent les problèmes du monde.

Il est clair, d'autre part, que les députés n'ont pas apprécié certains appels publics de Mme Plumptre qui, à plusieurs reprises ces derniers temps, a demandé aux consommateurs canadiens de communiquer avec leurs députés pour leur faire connaître leur mécontentement au sujet des prix.

Le député conservateur de Middlesex, M. William Frank, a reproché à Mme Plumptre d'avoir insinué en ce faisant que les députés n'accomplissent pas leur boulot et qu'ils ne s'occupaient pas de leurs affaires.

Mme Plumptre, qui n'a pas la déférence habituelle que manifestent les fonctionnaires fédéraux lorsqu'ils comparaissent devant un comité parlementaire, s'est dite surprise de constater qu'un élu ne voulait pas que ses électeurs lui parlent d'une question aussi importante et aussi sérieuse que la montée des prix.

Elle a réassuré les députés en leur annonçant que la commission compte installer bientôt des centres téléphoniques dans les principales villes du pays afin que les consommateurs puissent y communiquer directement leurs griefs.



(Droits réservés)

TOLLE

SUITE DE LA PAGE A 1

de parents de cette ville, ainsi que de Lachine et de Saint-Pierre ont envahi la salle de la commission scolaire pour faire savoir aux autorités leur intention de ne plus envoyer leurs enfants à l'école tant et aussi longtemps que le problème du transport scolaire n'aura pas été réglé à leur satisfaction et non pas à celle des fonctionnaires du ministère.

Les parents ont souligné que le ministère de l'Éducation a complètement négligé de tenir compte que certains enfants, même s'ils sont en deca d'un mille d'une école, doivent traverser des zones dangereuses pour s'y rendre.

La situation est particulièrement grave dans le secteur sud-ouest de Montréal où des enfants de 6 ou 7 ans doivent se rendre à l'école en empruntant le boulevard La Vérendrye, où il n'y a pas de trottoir, aucun feu de circulation et même pas de brigadier scolaire. De plus, le transport scolaire n'est plus fourni le midi pour des raisons d'économie budgétaire, ce qui oblige les enfants qui demeurent trop loin de l'école de demeurer sur place.

Or, plusieurs écoles du secteur n'ont pas de cafétéria et aucune surveillance n'est assurée durant l'heure du dîner. Des enfants devront donc, hiver comme été, marcher plusieurs milles pour aller manger à la maison.

La question du transport scolaire mobilise actuellement les parents à plusieurs endroits dans la région de Montréal. Certains projettent d'assister en masse à la prochaine réunion du Conseil scolaire de l'île de Montréal. D'autres font circuler des requêtes.

L'une de ces requêtes dont LA PRESSE a pris connaissance — et qui comporte déjà plus de 500 signatures — accuse le ministère de l'Éducation d'avoir sacrifié la sécurité des enfants pour une question de gros sous. "Sous prétexte d'économie, lit-on, on est prêt à mettre en jeu la sécurité des enfants. Qui donc au ministère prendra personnellement la responsabilité du premier écolier québécois qui se fera

Un jeune homme meurt dans un incendie d'origine suspecte

Un incendie d'origine suspecte a coûté la vie à un jeune homme, en plus d'occasionner des blessures sérieuses à un autre individu, peu après minuit, hier.

L'incendie qui aurait pris naissance à l'arrière du 436 rue Sébastopol, dans le quartier Pointe-Saint-Charles, a causé des brûlures mortelles à Rémi Simard, âgé de 21 ans.

Son compagnon, Noël Cartier, âgé de 22 ans, a été conduit à l'hôpital Général de Montréal souffrant d'asphyxie. D'après les premières constatations de la police, c'est la deuxième fois, en une semaine, qu'un incendie a lieu à cet endroit.

ici et là

Samedi

- M. Robert Stanfield entreprend le 8 septembre une tournée de trois jours dans l'Estrie.
- Le 20e congrès annuel des radiodiffuseurs de langue française aura lieu les 8, 9 et 10 septembre au Le Chantecler, à Sainte-Adèle.
- Le Grand Châteauguay célèbre son tricentenaire du 8 septembre au 7 octobre.
- Réunion à huis clos du Conseil supérieur du Parti créditiste, au Motel Le Bocage, 5698, boulevard Taschereau, à Brossard, les 8 et 9 septembre.

tuer ou qui sera blessé parce qu'il demeure à 9.999/10e de mille de son école et qu'il n'a pu profiter d'un autobus?"

ESSENCE

SUITE DE LA PAGE A 1

province, et l'on croit que la solution proposée, fera boule de neige, à cause de l'unanimité qu'elle a faite.

Les primes et les gadgets

Plus en tout cas qu'une autre décision endossée aussi à l'unanimité par les 450 détaillants montréalais: celle de ne plus offrir, à l'avenir, dans les stations de service, tous les gadgets et primes données, comme promotion, par les grandes compagnies.

Non pas que cette solution ne soit pas souhaitée par les détaillants, mais parce qu'elle entre en contradiction avec la politique des compagnies.

Cependant, comme l'ont affirmé les membres de l'exécutif tant local que provincial de l'Association des services automobiles: "Ce sont deux moyens à court terme pour essayer de sauver nos commerces et les grandes entreprises, devant la solidarité, savent toujours ajuster leur tir..."

MAGASINS

SUITE DE LA PAGE A 1

pour cent et ses impôts de 29.8 pour cent.

— Provigo a augmenté ses ventes de 13.2 pour cent, ses profits de 29.4 pour cent et ses impôts de 14.8 pour cent.

Le rapport cite encore Sobeys Stores, Horne & Pitfield Store, Becker Milk Co. Ltd, Marché Union et Harvey's Food Ltd.

"Lorsqu'on fait la moyenne pondérée des augmentations de ventes et des profits de ces entreprises, précise le rapport, on s'aperçoit que les ventes ont augmenté de 7.3 pour cent et les profits de 7.9 pour cent."

Les agriculteurs estiment qu'une telle situation mériterait l'intervention du gouvernement mais, constatent-ils, lorsqu'en juillet dernier, ces entreprises ont été invitées à se présenter devant la Commission de révision des prix à la consommation, elles ont eu exceptionnellement droit au huis clos.

Cette commission pourtant a été créée pour trouver des solutions. Pour l'instant, elle n'a rien fait de probant et sa présidente a déclaré, selon le rapport de l'Upa, "qu'on n'était pas obligé d'acheter des produits alimentaires si on les trouve trop chers."

Deux solutions

Le rapport retient deux solutions. La première est la proposition de M. Jacques Parizeau qui semble réaliste à court terme. Selon cet économiste, le gouvernement canadien pourrait imposer très fortement les augmentations de profits des compagnies de transformation et de distribution de produits alimentaires. Si les augmentations de profits sont dues réellement à une bonne gestion après étude par le comité de révisions des prix, ces impôts seraient remboursés aux compagnies. Dans le cas contraire, si les profits sont exagérés, l'impôt spécial serait conservé par le gouvernement.

La deuxième solution est celle préconisée par l'Union des producteurs agricoles. Elle concerne le mécanisme de fixation des prix des produits agricoles et alimentaires.

L'Upa voudrait que les prix soient négociés par les agriculteurs, les industries de transformation, les distributeurs et les consommateurs devant des comités spéciaux (comités du bœuf, des oeufs, des volailles, du pain, etc...). Ces comités seraient rattachés à la Commission de révision des prix alimentaires. Toute hausse de prix devrait automatiquement être examinée par ces comités spéciaux.

Toutefois, ce système, pour fonctionner, devrait pouvoir compter sur la collaboration des entreprises agricoles et alimentaires qui autoriseraient la consultation de leurs livres de comptabilité.



"C'est mon 83ième anniversaire de naissance et j'offre un cadeau à tout le monde, plus particulièrement aux tout petits."

Cette tirelire du Colonel Sanders est offerte gratuitement à l'achat d'un seau ou d'un baril de Poulet Frit à la Kentucky. Offre valide seulement le samedi 8 et dimanche 9 septembre.

La tirelire du Colonel Sanders est une réplique de la sculpture originale faite par la fille du Colonel, Marguerite.

Elle est fabriquée de plastique solide et d'une hauteur d'un peu plus de 10 pouces. Les enfants peuvent la manipuler sans danger. Elle sera offerte à tous les magasins de Poulet Frit à la Kentucky à travers le Canada.

Prix régulier \$1.50



La recette du colonel Sanders de

Poulet Frit à la Kentucky

Colonel Sanders et ses aides le font "bon à s'en lécher les doigts".

Scott's Villa du Poulet.

Au stade Molson: violons et canons

MUSIQUE

"CONCERTS POPULAIRES DU MAURICIER", Orchestre dirigé par Alexander Bratt, avec le concours du 5^e Régiment d'artillerie légère du Canada et du 2^e bataillon du Royal 22^e Régiment et leurs canons et fusils. Hier soir, au stade Molson de l'université McGill.

PROGRAMME
 ("Soirée militaire")
 "Wellingtons Sieg, oder die Schlacht bei Victoria" ("La Victoire de Wellington, ou la Bataille de Victoria"), op. 91 Beethoven.
 "Marche R k o c z i" ("Marche hongroise"), ext. de l'opéra "La Damnation de Faust" Berlioz.
 "Pomp and Circumstance" (n^o 1) Elgar.
 Ouverture de l'opéra "Leichte Kavallerie" ("Cavallerie légère") Suppé.
 "Stars and Stripes Forever" Sousa.
 "Radetzky", op. 228 Johann Strauss I.
 Ouverture solennelle "L'Année 1812" op. 49 Tchaïkovsky.

par Claude GINGRAS

Jamais concert n'aura eu une telle... répercussion! Si vous habitez Montréal ou la périphérie, vous avez certainement entendu hier soir, vers 9 h. 30, une détonation d'une force incroyable, à faire trembler le sol. Et vous n'avez pas rêvé: l'armée était en ville! Mais rassurez-vous, et oubliez des événements qui se sont passés il y aura bientôt trois ans... L'armée était en ville, mais c'était pour faire de la musique.

Plus précisément pour apporter son concours à l'exécution (musicale, bien sûr) de deux oeuvres militaires: ses fusils dans "La Victoire de Wellington", de Beethoven, et ses canons dans la fameuse "Ouverture 1812", de Tchaïkovsky. C'était donc l'occasion d'entendre ces deux oeuvres dans leur version... originale, ce qui n'est évidemment pas possible dans une salle de concert, où les canons sont remplacés par la percussion traditionnelle. Ces deux oeuvres ouvraient et fermaient le deuxième "Concert populaire DuMaurier", présenté hier soir au stade Molson, sous un ciel clair mais froid. Quel dommage que la date de ce concert ait coïncidé avec la seule soirée froide de l'été — ce qui, heureusement, n'a pas empêché une foule considérable de s'y rendre.

Deux "armées" de sept soldats chacune apparurent successivement sur la piste (les Anglais par la gauche, les Français par la droite), se mirent en position l'une face à l'autre, puis déchargèrent leurs fusils (chargés à blanc, bien sûr) aux moments indiqués dans la partition, guidés en cela par deux assistants chefs. Peu à peu le bruit des fusils diminua (comme l'indiqua le compositeur) pour ne venir finalement que de la gauche: l'armée anglaise est victorieuse et l'armée française est déçue. Le tout se termine par

une "Symphonie de la victoire" au cours de laquelle on entend le "God Save the King" traité en fugue. A la fin du concert, on procéda de la même façon (par mise en scène et par relais) pour l'"Ouverture 1812", oeuvre également d'inspiration napoléonienne. A une extrémité de la piste avaient été placés six lourds canons opérés par un assistant chef, des canons eux aussi chargés à blanc mais dont la détonation, suivie d'un écho presque aussi puissant, produisit un effet indescriptible. La foule

occupait un seul côté des gradins (face à l'orchestre) et, au sommet des gradins opposés, des feux virent évoquer l'incendie de Moscou et la retraite de Napoléon. **En somme, une réussite** Entre ces deux "gros morceaux" de musique à spectacle (tout le début du Tchaïkovsky reste quand même de la bonne musique, et le Beethoven, oeuvre de circonstance, porte encore la marque de son génie), l'orchestre joua cinq brèves

pages de différents compositeurs. Même si, à cause de "circonstances incontrôlables", le concert fut retardé de 25 minutes et même si le son de l'orchestre était déformé par les haut-parleurs et charrié à droite et à gauche par le vent, le concert fut, somme toute, un succès. La foule se laissa entraîner par les rythmes de Suppé, Sousa et Strauss père et se laissa bercer par cette trouvaille mélodique qu'est la s e q u e n c e "Land of Hope and Glory" de la première des cinq marches "Pomp and Circum-

stance" d'Elgar, tapant du pied ou fredonnant avec l'orchestre les mélodies recon-

Et surtout, elle ne put résister à l'impact produit par les mousquets de Beethoven et surtout les canons de Tchaïkovsky — une expérience "vivante", que ne procure ni le cinéma ni la télévision!

On voudra bien noter que le troisième et dernier "Concert populaire DuMaurier", mardi prochain au centre sportif Paul-Sauvé, prendra la forme d'un "concert-souper" et qu'il débutera à 18 heures.

notre choix d'émissions

- CE SOIR**
- 20:30 **2 7 9 11 13** — Hors Série : Léonard de Vinci Radio-Canada inaugure une nouvelle formule: Hors Série présentera, chaque vendredi soir de la saison, une grande production étrangère "de prestige". Aujourd'hui, la première tranche d'une série biographique consacrée à l'un des esprits les plus brillants que la terre ait porté, Léonard de Vinci.
 - 5 — NBC Saturday Morning Preview Special La chaîne NBC présente un pot-pourri de ses nouvelles émissions pour enfants. A l'intention des adultes qui veulent se tenir au courant de l'évolution de la télévision américaine dans ce secteur particulier.
 - 22:00 **2 7 9 11 13** — Dossier : le livre A moins qu'on ne décide encore à la dernière minute de le reporter, voici le premier volet d'une série sur le rôle du livre face à l'audio-visuel. "Chers lecteurs" s'appuie sur de nombreux témoignages de lecteurs, de librairies, d'éditeurs et de bibliothécaires.
 - 23:00 **2 7 9 11 13** — Appelez-moi Lise : Jacques Brel Jacques Normand et surtout son invitée Clémence Desrochers étaient en grande forme hier soir. Mais M. Normand devra se surpasser ce soir, parce que sa voisine d'en face, Mme Payette, reçoit un personnage de marque. Une heure avec Jacques Brel.

RADIO FM

- CFOR 92.5 CKMF 94.3
- CBM 95.1 CJFM 95.9
- CKVL 96.9 CHOM 97.7
- CHRC 98.1 CBF 100.7
- CHLT 102.7 CFDM 104.3
- CFGL 105.7

- 18:00 CBF Prélude au soir "Métamorphoses" Symphoniques (Hindemith); orch. philh. de New York, dir. Bernstein.
- 19:00 CBF Les Musiciens Interview avec Jean-Louis Martineau, compositeur, par Jean Deschamps. Symphonie "Lute" et Symphonie "In Memoriam" (Martineau); orch. de l'ORTF, dir. Krechel.
- 20:03 CBF L'Art aujourd'hui "André Malraux: une vie dans le siècle". Biographie de Malraux par Jean Lacouture, commentaires de Guy Robert, critique d'art de Montréal.
- 20:30 CBF Orchestre symphonique Concerto en la mineur, op. 53 (Dvorak); Nathan Milstein, violon, et orch. New Philharmonia, dir. de Burgos. — Schéhérazade (Rimsky-Korsakov); Danes poliovsienns extr. du "Prince Igor" (Borodine); orch. symph. de Chicago, dir. Ozawa.
- 22:00 CBF Les Petits ensembles Oeuvre de Bartok. Quatuor no 2, op. 17; Quatuor Talrai.

- A.M.**
- 12:00 CBF Vienne la nuit La vie et l'oeuvre de Beethoven. Six variations "Ich Denke Dein"; Trois marches, op. 45; Jörg Demus et Norman Shetler, pianos. Sonate no 7 en do mineur, op. 30 no 2; Arthur Grumiaux, violon, et Clara Haskil, piano.

- SAMEDI**
- 7:03 CBF Au jour le jour Quatuor en la mineur, op. 1, op. 18 (Beethoven); Quatuor Endres. — Sonate en la bémol majeur, op. 39 (von Weber); Thierry de Brunhoff. — Concerto en la mineur pour piano, op. 16 (Grieg); Gina Bachauer, pianiste, et orch. philh. Royal dir. Weidson. — Concerto en sol mineur pour violon et orch. (Bruch); Zino Francescatti, violoniste, et orch. philh. de New York, dir. Schippers.

- 9:03 CBF En vedette "Aime-moi" et "Brown Eyed"; Claude Gauthier; "Rien n'a changé" et "Juste un petit peu de soleil"; Chantal Alexandra; "Rien qu'une larme" et "C'est une belle fête"; Mike Brant; "Dijilla" et "Je chanterai pour toi"; Emil Dimitroff; "Derrière" et "Thunder Bay"; Georges Langford; "Le Chemin de sa vie" et "La Robe Verte"; Bernard Savoy; "Attention au démon" et "Vous ma lady"; Robert François; "Histoire d'eau" et "Anywhere"; Michel Chartrand.

- 10:03 CBF La Musique et ses leçons De Chicoutimi. Invité: Serge Tremblay.
- 11:03 CBF Chronique du disque Invité: Claude Gingras, critique musical. Polonaises en sol mineur et en si bémol mineur, op. Posthume (Chopin); Garrick Ohlsson. — Extr. de "Carmen" (Bizet); Marilyn Horne, James McCracken, Tom Krause, Adriana Maliponte et orch. du Metropolitan Opera, dir. Berstein.

- 11:03 CBF Leur vieilles d'ingres Invité: Marc Favreau, comédien. "Il en est passé" (Léveillé); Monique Leyrac. — "Pauvre Rutebeuf" et "Elsa"; Léo Ferré. — "Wonne der Wehmuth" (Beethoven); Elisabeth Schwarzkopf, soprano, et Gerald Moore, piano. — Concerto en la mineur pour orgue et orch. (Bach); Pierre Cocheau. — Sonate no 2 pour flûte et clavecin (Bach); Christian Larue. — "Gaspard"; Serge Reggiani.

CHANGEMENTS

La liste ci-dessous ne comprend que les changements à l'horaire décidés par les stations émettrices depuis la parution du dernier Télé-Press.

tele presse au jour le jour TV

- 6:00 **2 7 9 11** Skippy, le kangourou. "Esméralda".
- 7 10** Madame est servie Avec Danièle Ouimet. Inv.: Marc Laurendeau, Nicole Martel, Normand Guillot, Gilles Gravel et Paul-Emile Baulne.
- 6:30 **8 22** McHale's Navy "Christy Goes Traveling".
- 7:00 **8 22** Billy Graham "Atlanta & Korea Crusades".
- 9:15 **10** Vedette-vérité Inv.: Elaine Bédard.
- 9:30 **10** Les Découvertes '73 Stéphane Venne et Yvan Dufréne seront parmi les invités.
- 10:00 **10** On est comme on naît "Êtes-vous d'humour changeante?" Avec Janine Sutto, Yvan Ducharme, Joel Denis. Inv.: Henri Bergu.
- 11:00 **2 7 9 11 13** Appelez-moi Lise. Une heure avec Jacques Brel.
- 10** La Normandise. Inv.: Emmanuelle et Claude Dubois.

SAMEDI MATIN

- 12:00 **6** Expos this Week **8 22** ABC Superstar Movie. "Lest in Space".
- 4:00 **3** U.S. Open Tennis Championship

CHANGEMENTS

LES MODÈLES '74 SONT LÀ
 Tous les modèles '74 en montre dès maintenant.
 Venez les voir, nous vous attendons.
 Le plus grand concessionnaire de Jeep au Canada avec département de service et pièces à votre service.

AUTO HECK L.T.E.
 10300 BOUL. PIE IX • 323-4330
 MONTREAL-NORD

Le véhicule illustré est la Cherokee "S" 1974. Certaines pièces d'équipement illustrées sont livrables moyennant supplément.



Voici la Cherokee.

Toute une Jeep pour ceux qui veulent sortir des sentiers battus.

Vous êtes l'un de ces rares personnes qui se doivent de tracer leur propre route. A travers bois jusqu'à un campement reculé, ou encore à travers un pâturage accidenté, ou simplement à l'écart des grands-roues, loin des embouteillages et en pleine nature. Là où le poisson mord encore et où l'eau brille de mille feux au soleil du matin. Nous avons construit un véhicule spécialement pour vous, la nouvelle Jeep Cherokee parce qu'elle vous offre toute la fiable robustesse et la traction aux quatre roues qui ont fait la renommée de Jeep® pouvant ainsi vous transporter facilement hors des sentiers battus. Elle vous offre aussi un intérieur élégant, moderne, confortable, avec sièges-baquet et toute une gamme d'articles offerts en option, qui sauront bien répondre à tous vos besoins. Par exemple, la commodité transmission automatique, le système Quadra-Trac® des freins à disque à l'avant, et même toute la fougue d'un moteur V8 de 401 pouces cubes.

Le système Quadra-Trac, unique en son genre, vous assure une traction continue aux quatre roues. Un troisième différentiel transmet automatiquement la force motrice aux roues possédant la meilleure traction. Si les roues d'un essieu se mettent à patiner, les roues de l'autre essieu prennent automatiquement la relève. Peu importe l'équipement que vous choisissez en option, votre nouvelle Jeep Cherokee vous offre beaucoup d'espace pour les bagages. Son abattant facilite le chargement et le déchargement. De plus, le nom Jeep vous transmet son glorieux héritage de fiable robustesse. Faites l'essai de la Cherokee chez un concessionnaire Jeep de votre localité. C'est toute une Jeep pour les gens qui mènent toute une vie.



Une division d'American Motors (Canada) Limitée.

Voyez la gamme complète des véhicules Jeep chez ces concessionnaires.

- | | | | | |
|---|--|---|--|--|
| AUTO HECK L.T.E.
10300, boul. Pie-IX
Montréal-Nord
514-323-4330 | COMETT AUTO INC.
2619, boul. Rosemont
Montréal
514-721-4975 | AUTOMOBILES NEWMAN L.T.E.
7200, boul. Newman
LaSalle
514-363-7210 | GARAGE H. FORTIN LIMITEE
148, boul. Labelle
Sainte-Rose
514-625-2491 | PASUALE DE FILIPPIS AUTO INC.
2020, boul. des Laurentides
Laval
514-687-4150 |
| LAVAL AUTO INC.
4650, Dagenais Ouest
Laval-Ouest
514-627-2748 | LESTAGE & FILS L.T.E.
709, rue Notre-Dame
St-Rémi
514-454-9942 | JEAN-GUY LEMIRE
345, Victoria
Valleyfield
514-371-0033 | GARAGE SPECIAL SERVICE INC.
1444, boul. Dorchester
Montréal
514-866-9731 | |

La tentation de la malhonnêteté

Dans la folle course aux millions aux Etats-Unis, la tentation est grande d'user de moyens malhonnêtes. Le système est efficace mais non dénué de risques. C'est ce que nous montre dans le dernier d'une série de cinq articles le journaliste Fred Sparks, lauréat du prix Pulitzer, en se penchant sur les millionnaires de la Mafia.

NEW YORK — Un soir le printemps dernier le mafioso Joey Gallo, qui venait tout juste de faire son premier million grâce au vol, à l'extorsion et au marchandage, célébrait son 43ème anniversaire de naissance en compagnie de sa nouvelle épouse au restaurant newyorkais Chez Umberto.

Joey, qui aime bien manger, s'était lancé à l'assaut d'une montagne de spaghetti lorsque quatre hommes armés de mitraillettes firent irruption dans le restaurant et ouvrirent le feu sur Joey, lui coupant l'appétit.

Joey parvint quand même à poursuivre ses agresseurs jusqu'à la porte du restaurant avant de s'écrouler à tout jamais.

La mort de Joey Gallo réduisit d'un le nombre de caïds millionnaires aux Etats-Unis, nombre qui, selon le FBI, s'élève à 10,000, soit une hausse de 1,000 par rapport à l'an dernier. Le nombre de millionnaires "honnêtes" s'élève à 161,250.

Ainsi donc, même les bandits participent à la présente explosion des millionnaires aux Etats-Unis.

Les 24 familles de la mafia américaine

Le dernier rapport du secrétariat à la Justice comprend une liste de 24 familles, chacune comptant quatre ou cinq membres millionnaires. Un millier de ces millionnaires résident dans la région newyorkaise, la plupart avec des numéros de téléphone ne figurant pas dans l'annuaire.

Comme le dit le mafioso Carlos Marcello, de la Nouvelle-Orléans, dans certains métiers, un téléphone enregistré peut mener à un tombeau inconnu.

Joey Gallo l'a d'ailleurs appris à ses dépens car si l'on peut facilement se faire \$1 million dans la mafia, les risques du métier demeurent énormes. Ceux qui ont vu Le Parrain ou Les Dossiers Valachi savent ce que je veux dire.

Le cas d'un mafioso du New Jersey m'intrigue d'ailleurs particulièrement. Il donna un jour \$1 million à son agent pour être investi. Le lendemain on le trouvait mort dans un lit avec une balle dans la tête en compagnie d'une amie.

Le coroner opina: "Au moins, il est mort heureux."

Il y a aussi le cas du gangster qui fut atteint d'une balle avant sa naissance.

C'est du moins ce que soutient un enquêteur, Ed Reid, qui s'est spécialisé sur la mafia. Selon lui, un certain mafioso fut en effet atteint d'une balle pendant qu'il était encore dans le ventre de sa mère. Il perdit deux doigts mais la mère, qui fut impliquée dans la fusillade, survécut assez longtemps pour donner naissance à son fils, donant au monde un autre caïd.

Problèmes d'enterrement

En dépit des problèmes qu'éprou-

vent les gangsters à se faire embauver et enterrer dignement, il n'y a pas pénurie de talents nouveaux désireux d'amasser un million par des voies détournées. Une des grandes raisons qui poussent certains à faire fortune malhonnêtement, c'est que dans ce cas il n'ont pas d'impôts à payer.

Il est d'ailleurs fort douteux que le département du Revenu accepte que les outils de cambriolage, les mitraillettes et la chirurgie plastique soient déductibles à l'impôt.

Un gang du New Jersey vient de réaliser plusieurs millions en vendant des magnétophones, des rubans et des disques entrés en contrebande. Sous le comptoir, vous pouvez d'ailleurs acheter à moitié prix un album de James Taylor ou des Osmond Brothers. Le détaillant de disques qui refuse de vendre ces oeuvres fournies par le groupe de bandits mélomanes risque



Meyer Lansky, le cerveau financier de la mafia américaine; il a tenté en vain d'obtenir l'asile politique en Israël.

d'avoir un bras ou une jambe fracturés, sinon pire.

La hausse du prix de la viande a donné des idées nouvelles aux mafiosi. Des camions transportant des chargements de viande ont été détournés dans des villes comme Chicago, New York et Kansas City presque tous les jours et le boeuf, l'agneau, le porc, le veau et la volaille ainsi volés sont vendus aux détaillants à des prix qui défient toute concurrence de la part du marché libre.

Les voleurs de bétail et l'inflation

Les voleurs de bétail sont d'ailleurs toujours actifs, même si on ne les voit plus au cinéma. L'an dernier, 4,000 têtes de bétail ont disparu en Floride, 7,200 en Californie, tandis que dans le Missouri le bétail volé était estimé à \$3 millions et dans l'Iowa à \$2 millions.

Contrairement aux voleurs qui, dans le Far West au diècle dernier, voyageaient à cheval et dormaient dans d'infects sacs de couchage tout en craignant mortellement les serpents à sonnettes, les voleurs de bétail des temps modernes portent le complet de l'homme d'affaires et utilisent des camions, des barges et des hélicoptères.

Le contrôle des bagages imposé récemment aux aéroports pour prévenir la piraterie aérienne a aussi donné des idées à la mafia, dont les membres ne pouvaient plus voyager avec leurs bagages traditionnels.

Immédiatement, un groupe de la côte ouest a lancé un système de transport clandestin doté d'avions privés.

Jeu et fausse monnaie

Les secteurs traditionnels comme le jeu et la contrefaçon de billets de banque demeurent toutefois très actifs.

Les mafiosi Richard "Goldfinger" James et Clarence "Crappy" Hales, de Harlem, contrôlent un réseau de jeu clandestin estimé à \$98 millions.

Même à Las Vegas, où le jeu est légal, les fonctionnaires du département du Revenu estiment que plusieurs millions sont soustraits au contrôle gouvernemental.

Récemment, en rentrant à son appartement newyorkais, le magnat, déclarant: "Frank, c'est pour toi."

Il s'agissait d'une balle de calibre 38 qui lui a égratigné le crâne.

A l'hôpital, les détectives ont trouvé dans les poches de Costello une note portant les renseignements suivants:

Gains du casino,	
moins les pointeurs	\$434,695
Appareils à jetons	\$62,844
Pointeurs	\$153,735
Gains bruts du casino, au 26	
	\$651,274

Costello refusa de parler mais la police arriva à la conclusion que la somme de \$651,274 représentait le revenu que le casino de l'hôtel Tropicana, à Las Vegas, appartenant à l'empire Costello, avait soutiré aux joueurs innocents durant les 26 pre-

miers jours du mois. Ce qui revient à \$25,048 dollars par soir!

Meyer Lansky

Mais le plus riche racketteur demeure bien Meyer Lansky, considéré comme le cerveau financier de la mafia américaine, qui a tenté en vain récemment d'obtenir l'asile politique en Israël.

Les intérêts de Lansky s'élevaient à \$300 millions, en partie sous forme d'immeubles aux Etats-Unis et aux Antilles et en partie sous forme de dépôts dans les banques suisses.

Lansky a déjà déclaré: "Nous sommes plus puissants que l'US Steel."

Au fil des années, Meyer Lansky s'est enrichi au jeu, en faisant passer en contrebande des diamants d'Afrique du Sud cachés dans la graisse animale, en faisant chanter les homosexuels et en achetant de l'argent.

Eh oui! Du temps où les billets de \$1,000 circulaient librement aux Etats-Unis, il fallait présenter des pièces d'identité si l'on voulait en échanger dans une banque, ce qui risquait d'occasionner des enquêtes de police. Lansky avait alors volé au secours des propriétaires des billets de \$1,000 en les échangeant pour \$900.

Millionnaire grippe-sou

Et M. Lansky est grippe-sou, ce qui lui a d'ailleurs permis de réussir.

On lui avait rapporté un jour une somme de \$500,000 cachée dans une boîte à chaussures qui avait été transportée des Bahamas dans un sac de papier qui ne valait pas 10 cents. Après avoir confié l'argent à un aide, Meyer Lansky rangea le sac de papier soigneusement car il pouvait encore servir.

Carlo Mastrototaro est un autre caïd millionnaire grippe-sou. Carlo est un homme d'affaires très connu de la Nouvelle-Angleterre. Dans son ouvrage "My life with the Mafia", Vincent Teresa écrit que si vous ouvrez le coffre de la voiture de Carlo Mastrototaro, vous trouverez des jetons de 25 cents qu'il utilise dans les cabines téléphoniques, afin d'économiser.

E millionnaires généraux

Mais tous les gangsters millionnaires ne sont pas grippe-sou. On dit de Joe Colombo, père, une "légume" depuis qu'il a été atteint d'une balle à la tête, qu'il avait l'habitude de payer du vin pour tout le monde. Il avait même eu la générosité d'envoyer un chèque de \$5,000 à la veuve d'un collègue gênant qu'il avait fait descendre.

Le plus prodigue des caïds fut toutefois le grand Al Capone, un joueur compulsif et toujours malheureux. Al Capone avait déclaré un jour à un journaliste de Chicago qu'il avait perdu probablement \$100 millions aux courses dans cette ville.

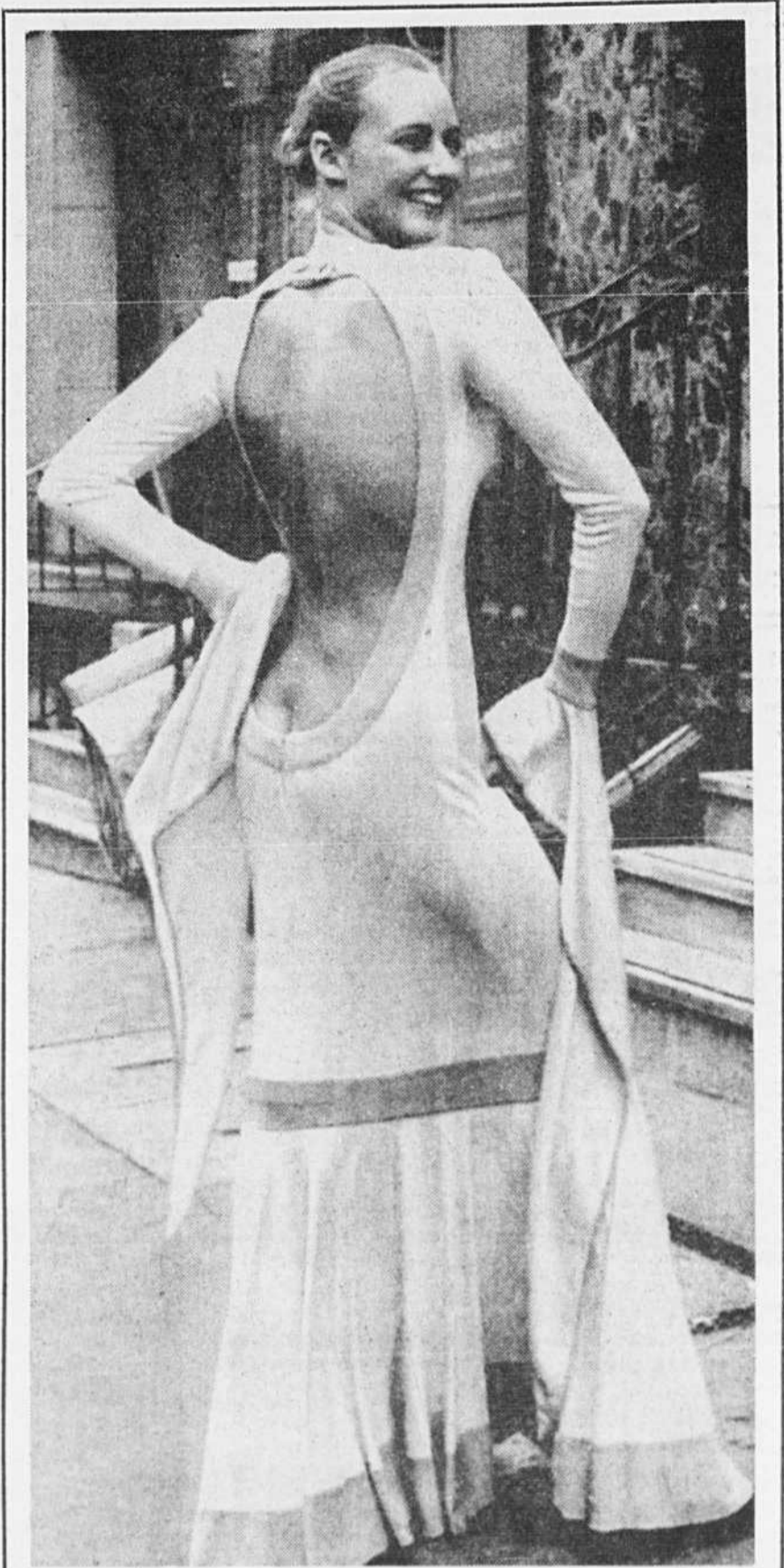
Al Capone avait organisé un week-end une fête pour célibataires seulement dans sa villa de Miami. Après le dîner, le caïd fit envoyer une bouteille de boisson forte et une jeune femme à la chambre de chaque invité.

On dit qu'un invité garda la bouteille mais renvoya la jeune femme. C'était un avocat de 82 ans.

L'explosion des millionnaires pendant les 20 dernières années

Année	Population (en millions)	Millionnaires	Pourcentage de la population totale
1953	156	27,000	0.17
1958	181	40,000	.022
1962	187	67,000	.036
1966	195	100,000	.049
1973	215	161,250	.075

Sources: — Département du revenu national, Bureau fédéral de la réserve, Bureau fédéral du recensement, US News and World Report.



Cachez ce dos...

Cette pudique (!) robe en jersey, création du couturier londonien John Bates, a de quoi attirer tous les regards et inspirer moult commentaires. Pour celles qui ont un beau dos et qui ne craignent pas de s'enrhumer...

la presse

livraison à domicile

874-6911

du lundi au vendredi: 8h a.m. à 8h p.m.
le samedi: 8h a.m. à 5h p.m.

vos petites annonces se paient facilement en utilisant la carte

CHARGE X

la presse

SERVICES D'ÉDUCATION DES ADULTES

LAKESHORE/BALDWIN-CARTIER
121 SUMMERHILL, POINTE-CLAIRE. TÉL. 697-1990

PROGRAMME AUTOMNE 1973

COURS DE CULTURE POPULAIRE

ARTS: débutant, avancé, Aménagement d'intérieur, Céramique, Atelier de peinture, Initiation à la peinture, Ceinture Fiechec, Macramé, Expression Corporelle.

COURS TECHNIQUES: Bricolage Pratique, Mécanique d'automobile I et II, Menuiserie, Rembourrage, Soudage.

FAMILLE ET FORMATION PERSONNELLE: Alimentation, Couture I et II, Crochet, Gestion Familiale et Personnelle, Conditionnement Physique pour tous, Conduite Préventive.

Cours de conversation anglaise, français, espagnol, allemand et italien (à plusieurs niveaux)

Cours académiques à temps partiel

Les cours académiques, niveaux pré-secondaire et secondaire, à temps partiel, sont offerts à raison d'un soir par semaine (7:00-10:00 p.m.) et s'adressent aux étudiants ayant abandonné leurs études depuis un an (ou plus) et qui désirent maintenant continuer. Les cours déjà réussis leurs seront crédités. Tous les cours académiques mènent au diplôme secondaire et préparent au C.G.E.P. Sont inclus dans le repertoire les cours de dactylographie et sténographie.

DÉBUT DES COURS — LA SEMAINE DU 1er OCTOBRE

ENDROIT DES COURS

Ces cours sont donnés soit à la Polyvalente de Pierrefonds, 13800 boul. Pierrefonds ou à l'école Jean XXIII à 1301 Dawson, Dorval.

BROCHURE

Une brochure explicite donnant tous les renseignements concernant les cours sera disponible à partir du 20 août dans toutes les écoles de la région desservies par les Commissions Scolaires Lakeshore et Baldwin-Cartier. Demandez donc votre brochure à l'école élémentaire ou secondaire la plus près.

INSCRIPTIONS

Pour tous les cours en personne seulement au Centre offrant le cours de votre choix et durant les périodes indiquées ci-dessous:

SEPTEMBRE 10, 11 et 12 de 7 à 9 h p.m.

Vous êtes fatigués?

Holiday Inn est toujours là.



Après une journée harassante au volant, Holiday Inn vous offre une chambre confortable, un menu de gourmet et un grand choix de breuvages. Arrêtez-vous au Holiday Inn, toujours bien situé. Un accueil chaleureux, un service efficace vous attendent et le stationnement est gratuit. Des aujourd'hui, faites vos réservations par "Holiday".

Holiday Inn
Partout chez nous, vous êtes chez vous.

Terre-Neuve, Dartmouth, Saint John, Québec, Montréal, Regina, Calgary, Vancouver.

Propriétaire/administrateur: Alltel Inns, Inc.

C'est vieux comme le monde, mais ils essaient encore!

par Claudette TOUGAS

On demandait un secrétaire "exécutif".

Offre alléchante. Sûrement bien rémunérée. Donc un emploi intéressant pour une fille et mal de trouver "un bon boss et une bonne job".

Mais...

A la suite d'informations données à LA PRESSE par une jeune femme qui avait postulé pour le job, il s'avère qu'il était question de fausse représentation.

J'ai donc téléphoné au dit numéro. Et parlé finalement au "fameux" monsieur Jean Q.

Ce monsieur me fixa rendez-vous pour le lundi suivant au bar d'un des restaurants les plus à la mode du centre-ville.

Une première consommation à peine achevée, Jean Q. m'invite à prendre place pour dîner.

Jusqu'à maintenant (environ 10 minutes) à peine avons-nous "causé" du job éventuel de secrétaire exécutive.

Jean Q. a plutôt voulu savoir ce que j'avais fait le week-end précédent. Ne se gênant pas pour m'examiner "de pied en cap" (des pieds à la tête).

Et c'est en avalant lentement mon poisson que j'ai vu ce qu'était vraiment le genre de la secrétaire exécutive demandée.

En premier lieu, disons que l'homme était jeune, grand,

d'allure sportive et portait un costume blanc. Il parlait bas et lentement: comme s'il avait des "patates chaudes" dans la bouche.

En second lieu, voici, résumé, le contenu de notre conversation:

"Je n'aime pas les femmes plus grandes que moi. Vous, ça va. Vous êtes juste de la bonne grandeur."

"Vous buvez beaucoup? Ou plutôt... tu sais boire? Combien d'alcool sans perdre la tête?"

(Déjà le vous poli faisait place au tu).

"Tu ne te drogues pas, j'espère? Tu as des diplômes? Mais ce n'est pas important. Les diplômes, ça sert à quoi?"

"Tu sais taper à la machine? Tu es "parfaite" bilingue? OK! Si je te signerais un contrat? Mais tu es folle. Je ne crois pas aux contrats."

"Au fait, tu n'es pas très bien habillée pour une fille qui se cherche un job de secrétaire exécutive!"

(Et c'est à ce moment précis que j'ai fait mine de cacher mon ongle où le poli était endommagé).

"... Ne cache pas tes ongles: je les ai déjà vus! Tu aurais dû les refaire ce matin!"

"Dans la vie, il n'y a que trois choses qui comptent: les femmes, l'argent et le cul. c..."

Je me sentais mal dans ma peau. J'avais l'impression que l'on tournait en rond.

C'est alors que j'ai attaqué: "Mais au fait, quelle genre de fille voulez-vous?"

La réponse fut cinglante et rapide: "Sûrement pas une fille comme toi! Parce que tu ne l'as pas, l'affaire!"

Mais quelle affaire, répliquais-je?

"L'affaire qui ne s'apprend pas. L'affaire qu'une fille a ou n'a pas!"

L'homme montrait ses couleurs. Il était temps que je montre les miennes. Ou bien, je n'en saurais pas plus.

C'est alors que j'ai fait mine de changer d'attitude. Je lui ai fait croire que je n'avais rien dit plus tôt, parce que j'ignorais qui il était.

Mais maintenant que je devais qu'il cherchait "une fille", je pouvais parler. Je racontai donc que j'avais pas l'air "sainte nitouche" que je l'étais vraiment.

Que je ne savais pas ce qu'il désirait véritablement... etc.

J'ai réussi mon effet! C'est alors que ces questions se firent plus... personnelles. "Tu es quel genre de fille au juste?"

"Tu as couché avec bien des gars? Tu peux en "passer" plusieurs en une seule nuit? En une journée? (Etc.)"

Très bien, très bien, disait-il. Ceci avant de m'expliquer "en vrac mais clairement" en quoi consisterait mon travail. S'il m'acceptait!

"Tu ne dois avoir peur de rien. Etre sûre de toi. Savoir t'habiller comme "une fille entretenue" à midi. Et comme une femme fatale distinguée vers cinq heures."

"Tu voyageras avec moi. Tu devras être disponible vingt heures sur vingt-quatre. "Au fait, tu as des dettes? Non? C'est très bien."

"Parce qu'au début, il s'agira d'emprunter à la banque. J'endosserai pour toi."



"Dites-moi, docteur..."

PAR LE DOCTEUR JEAN-PAUL OSTIGUY (collaboration spéciale)

Maladies héréditaires ou congénitales

Dites-moi, docteur, si les troubles de chromosomes peuvent causer des changements ou des mutations, comment pouvez-vous les définir comme congénitales ou héréditaires? Quelle différence y a-t-il entre les deux?

Une maladie héréditaire, c'est une maladie qu'on hérite de ses parents ou de ses grands-parents ou d'ancêtres plus éloignés. Elle nous vient directement par le jeu des lois de l'hérédité concernant les caractères dominants et récessifs et l'accumulation de deux caractères égaux, pour transporter une maladie d'une génération à une autre.

Comme par exemple? Comme par exemple l'hémophilie.

Qu'est ce que l'hémophilie?

C'est cette maladie qui fait que le sang manque de certaines substances, qui favorisent la coagulation.

Le sang ne coagulant pas facilement chez ces individus, quand ils se mettent à saigner, mettons du nez par exemple, ils n'arrivent plus à arrêter le saignement.

Peuvent-ils en mourir? C'est toujours une éventualité à craindre.

Pour ceux qui ont quelques notions d'histoire, certains tsars en Russie, étaient portés à faire de l'hémophilie ainsi que d'autres familles royales.

Et les maladies congénitales, quelles sont-elles?

Une maladie congénitale est une maladie qui est présente dès la naissance ou qui vient au moment de la conception, mais qui n'est pas héritée des parents.

On considère généralement qu'une maladie congénitale se développe entre le moment de la conception et le troisième mois de la gestation, c'est-à-dire, jusqu'à temps que l'embryon soit assez développé pour que ses caractères soient bien dessinés et qu'il ne puisse plus être influencé par des événements extérieurs.

Elles peuvent l'être ou ne pas l'être. Si le caractère congénital est transmissible à la descendance, c'est qu'il a affecté les chromosomes et ça devient un caractère qui peut être transmis, c'est-à-dire, qu'on peut retrouver chez des descendants plus ou moins éloignés. Dans ce cas, ça devient une maladie héréditaire due à une mutation ou à une transformation.

Par exemple?

Certaines malformations cardiaques. On peut trouver certaines déficiences au muscle cardiaque en tant qu'organe pour pomper le sang. Si on retrouve souvent une telle malformation chez différentes générations d'une même famille, on peut considérer qu'il y a là un caractère héréditaire.

Par contre, pour certaines malformations, qu'on trouve à la naissance, mais qu'on ne retrouve pas dans la famille, surtout si on peut l'attribuer à l'usage de tel médicament comme c'est arrivé pour la thalidomide, si ce caractère n'est pas transmissible aux enfants, il s'agit là d'un caractère uniquement congénital et qui n'en affecte pas le chromosome.

vos horoscopes

LES ENFANTS NES CE JOUR seront animés et réjouissants. Ils conserveront physiquement un aspect de jeunesse jusqu'à un âge avancé et leur caractère et leur esprit demeureront, eux aussi, juvéniles. Ils feront facilement des concessions et seront assez souples pour bien s'entendre avec tout le monde.

21 MAI AU 21 JUIN
GEMEAUX

Il y a moins lieu de se décourager que de savoir tempérer et patienter un peu plus qu'à l'ordinaire. Pour plusieurs gêmeaux, il se présente des problèmes de trésorerie, de santé aussi.

21 MARS AU 20 AVRIL
BELIER

Vous aimerez communiquer rapidement avec autrui? Débuter dans un nouvel emploi? Vous occuper de travaux appelant minutie et précision? C'est le temps de vous y mettre à fond et de préparer, s'il y a lieu, la conférence que vous vous proposez de tenir.

21 AVRIL AU 20 MAI
TAUREAU

Vous devriez y penser deux fois avant de vous lancer

dans l'inconnu. Certains projets pourront entrer momentanément dans une phase d'attermolement et de délais, surtout s'ils se réfèrent à des questions de gains et d'intérêts.

23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
BALANCE

Vous serez capable de manoeuvrer efficacement, avec votre habileté coutumière, à condition de ne point vous départir d'une conduite établie sur le risque calculé. Il serait bon que vous ménagiez votre santé.

22 JUIN AU 22 JUILLET
CANCER

Ce n'est pas le moment pour foncer dans l'inconnu. Temporez et, pour éviter des abordages plus difficiles, laissez-vous plutôt porter par le courant. Vos actes ne seront pas toujours en accord avec votre pensée.

23 JUILLET AU 23 AOUT
LION

Une précipitation, une décision hâtive ou impulsive peut tout gâcher et même vous placer devant une opposition ouverte et déclarée. Ne signez pas de contrat, ne prenez pas d'engagement qui risque d'hypothéquer votre avenir.

24 AOUT AU 23 SEPTEMBRE
VIERGE

Vous caresserez de nouveaux projets et serez enclins

à poursuivre de multiples objectifs simultanément: attention à la dispersion des efforts et n'oubliez pas qu'à vouloir courir deux lièvres en même temps on risque fort de rentrer bredouille.

21 JANVIER AU 19 FEVRIER
VERSEAU

Une journée calme en perspective et qui apportera, pour beaucoup, un climat de joies familiales et sentimentales. Organisez une sortie en campagne. Oxygénez-vous l'organisme par une bonne marche.

24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
SCORPION

Vous devrez compter avec des retards et des délais possibles dans l'évolution de vos affaires. Vous gagneriez à différer voyages et déplacements. Soyez prudent dans la manipulation du feu, du gaz et des liquides inflammables.

23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE
SAGITTAIRE

Les rapports avec l'entourage immédiat ainsi que les petits déplacements nécessiteront, les premiers: de la souplesse; les seconds: de la

prudence. Agissez toujours en connaissance de cause.

22 DECEMBRE AU 20 JANVIER
CAPRICORNE

Vous pourrez profiter de cette journée pour penser à liquider rapidement tout ce qui est en souffrance et, éventuellement pour penser aux solutions qui permettraient de mettre fin rapidement à des conflits.

20 FEVRIER AU 20 MARS
POISSONS

Règle générale: épargnez-vous des imprévus franchement désagréables en évitant de vous lancer dans l'inconnu, dans le nouveau, dans les domaines encore mal explorés. Journée sous le signe de l'imprévu.



POUR LE RETOUR A L'ECOLE

OFFRE DATLAS MONDIAL

Valeur régulière \$12.95

\$4.50 SEULEMENT

Achetez un stylo-bille Sheaffer pour seulement \$1.00 et obtenez ce qu'aucun autre stylo-bille peut offrir. Vous recevrez un coupon offrant un fameux Atlas Imperial de Rand-McNally valant \$12.95 pour seulement \$4.50. Plus de 300 pages de cartes en couleurs, images, tables. Référence rapide sur l'histoire, la religion, l'espace, etc. Superbe relieuse à couverture rigide. Offre d'une durée limitée seulement.



Sheaffer Pen Company, Goderich, Ont. Une division de Textron Canada Ltée.

COURS D'ASTROLOGIE
Donné par Mme Huguette Hirsig
1^{ère} ANNEE: interprétation astro-psychologique du thème de naissance.
90 heures. Mercredi soir du 19 septembre au 19 décembre 1973 du 16 janvier au 1er mai 1974.
En français. Prérequis: B. A. ou son équivalent.
Nombre d'élèves limité. Refrègements: 937-7182
Centre de Recherches astro-psychologiques
2300 St-Mathieu, suite 1610, Montréal 108

"CANOLYMP INTERNATIONAL LTÉE"
qui organise le concours annuel international de beauté
"MISS OLYMPIQUE"
a le plaisir d'inviter aimablement chaque jeune fille de 16 à 25 ans, désirant se renseigner ou se faire inscrire, à se présenter de 9 a.m. à 5 p.m. du lundi au vendredi, 1 place Ville-Marie, suite 2315, Montréal.
TÉL: 878-4263-4
La clôture des inscriptions se fera sans préavis.
DES PRIX FABULEUX!... CADEAUX À CHAQUE CONCURRENTE

Faites lire dans votre main lors du dîner à la chandelle au
Maharajah Restaurant
2124 Drummond 844-5702
Stationnement gratuit à l'intérieur

Une autre recette de la coquerie Gold Seal
Aspic de saumon

1 boîte (15½ oz.) de saumon Gold Seal (ou 2 boîtes de 7½ oz.)
3 tasses d'eau bouillante
1 tasse de concombre, pelé et tranché
1 tasse de céleri coupé en cubes
1 tasse d'oignon haché fin
1½ c. à thé de sel
2 c. à table de gélatine
½ tasse d'eau froide

Egoutter et défaire le saumon en gros morceaux. A l'eau bouillante ajouter concombre, céleri, oignon et sel. Couvrir et faire mijoter doucement pendant 30 minutes. Filtrer le bouillon à l'aide de plusieurs épaisseurs d'étamine. Verser la gélatine dans de l'eau froide puis la faire dissoudre à feu bas, en remuant continuellement. L'ajouter au bouillon. Laisser refroidir le mélange. Placer le saumon dans un moule graissé de 1 pinte et verser le mélange à la gélatine sur le dessus. Réfrigérer jusqu'à ce que le tout soit ferme. Démouler et garnir de légumes verts.
6 portions.

Une suggestion savoureuse que vous pouvez également réussir en vous servant du saumon Tea Rose keta.

Le fruit d'une bonne pêche

Toujours votre meilleur achat

Souliers lacés, à trois oeillets, pour jeunes filles. Dernière nouveauté pour l'entrée des classes. De couleurs Tan et Brun, Brun et Noir.

FABRIQUÉS AU CANADA
Peinture 5 à 10
\$10.99
signée **YELLOW**

PLUS DE 50 MAGASINS LIBRE-SERVICE YELLOW AU QUÉBEC À VOTRE SERVICE

L'UN annonce la candidature de Cardinal, mais ce dernier n'a pas pris de décision

par Daniel L'HEUREUX de notre bureau de Québec

Loubier, a annoncé hier que l'ancien ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, serait candidat de son parti aux prochaines élections.

Cependant, M. Cardinal, joint par LA PRESSE à son bureau de Montréal, a eu cette réaction surprenante: "Je dois vous avouer que je ne le sais pas encore... Ma décision n'est pas encore prise".

Interrogé à l'occasion du lancement du programme de l'UN, M. Loubier avait été formel en répondant que le député de Bagot serait de nouveau candidat aux prochaines élections.

Par la suite, il avait néanmoins précisé sa pensée. A l'heure actuelle, avait-il dit en substance, il est acquis que M. Cardinal sera candidat. Ce qui est certain c'est que, s'il n'est pas candidat pour l'UN, il ne sera candidat d'aucun autre parti.

Or, le principal intéressé, M. Cardinal, a répété à LA PRESSE ce qu'il avait déjà dit antérieurement: ce n'est pas avant le 29 septembre qu'il prendra sa décision. Il se donne jusqu'à cette date pour "réfléchir".

Visiblement mal à l'aise d'avoir à contredire son chef, l'ex-ministre a néanmoins confié qu'il avait longuement discuté avec M. Loubier, récemment, au sujet de sa candidature éventuelle. Or, d'ajouter M. Cardinal, cette discussion n'est pas encore terminée et a été laissée en suspens.

Au nord de Montréal ?

En plus de la déclaration de M. Loubier annonçant la candidature de M. Cardinal,



J.-G. CARDINAL photo LA PRESSE

la rumeur circulait au lancement du programme de l'UN que le nouveau comté de Prévost, au nord de Montréal, serait le choix du député de Bagot. M. Loubier avait pour sa part indiqué que le choix de la circonscription n'avait pas encore été arrêté.

Selon M. Cardinal, la rumeur voulant qu'il pose sa

candidature dans Prévost, une nouvelle circonscription qui prend une partie du territoire des anciens comtés de Terrebonne et l'Assomption, viendrait du fait qu'il possède une résidence dans Prévost et que des unionistes de l'endroit ont sollicité sa candidature.

Des problèmes

Interrogé sur les raisons qui le font hésiter à demeurer en politique, M. Cardinal a admis que la disparition de son comté — celui de Bagot — l'obligeait à repartir à zéro et qu'il n'aimerait pas que sa carrière politique prenne fin "en allant s'écraser".

Confronté avec son manque d'intérêt pour la vie politique — on ne le voit jamais au parlement depuis plusieurs mois — l'ancien ministre a reconnu qu'il pouvait paraître "bizarre", dans les circonstances, qu'il n'écarter pas l'hypothèse de poursuivre sa carrière politique.

"D'une part, a-t-il expliqué, je n'étais plus d'accord depuis le 17 avril avec la vie parlementaire que nous menions à Québec (siège durant de trop longues heures) et d'autre part, j'avais des problèmes personnels à régler".

Quant à M. Loubier, à qui on avait fait remarquer la même chose, il avait assuré que M. Cardinal serait à son bureau de député dès le début de la semaine prochaine.

VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE AU LYCÉE MONT-ROYAL POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

- Collège secondaire privé offrant des cours réguliers et allégés
- Classes du secondaire 1 au secondaire 5
- Cours commercial en secondaire 4 et 5
- Collège reconnu d'intérêt public par le ministère de l'Éducation
- 12 classes (maximum de 400 élèves)
- De septembre à juin, cours du jour ou du soir
- Le contact humain que vous desiriez à l'école.

LYCÉE MONT-ROYAL
4364 rue St-Denis
Montréal 131 845-9145

Le code postal: le système de tri du courrier le plus rapide au monde.

Le nouveau système du code postal, adopté par le ministère des Postes, accélérera la distribution du courrier partout au Canada.

Le code postal est tellement précis qu'il peut désigner un côté de rue, un édifice à bureaux ou une conciergerie. Et il est assez flexible pour satisfaire à nos besoins jusqu'en l'an deux mille ou plus.

Nous l'instaurons région par région et distribuons le code postal de chacun individuellement.

Vous avez reçu une enveloppe bleu et blanc du ministère des Postes.

Cette enveloppe contient votre code postal. Elle contient aussi un carnet d'adresses pour inscrire le code de vos amis, des petits collants et un exemplaire des cartes affranchies que vous pouvez vous procurer au bureau de

poste et adresser à tous vos correspondants.

Facile à comprendre

Le code postal est constitué de deux groupes de lettres et de chiffres, toujours disposés dans le même ordre. Ex. H3B 1H8

Le premier groupe, l'indicatif régional, est fait d'une lettre, un chiffre, une lettre. Il désigne progressivement une des 18 régions du Canada, une ville et même un secteur de cette ville.

Le deuxième groupe, l'indicatif local, est fait d'un chiffre, une lettre, un chiffre. Il désigne dans une ville, un côté de rue entre deux intersections ou même l'édifice dans lequel vous travaillez ou, en milieu rural, un bureau de poste desservant un ou plusieurs villages.

Facile à retenir

Alors, apprenez vite votre code postal et donnez-le à tous vos correspon-

dants pour qu'ils l'utilisent. (N'oubliez pas d'utiliser le leur.)

Plus vite l'usage du code se répandra, plus tôt il sera efficace et accélérera la distribution de votre courrier.

Dans la région de Montréal, si vous n'avez pas encore reçu votre code postal, demandez-le à votre bureau de poste.

LE SERVICE POSTAL DU CANADA, C'EST DU SERVICE.



Postes Canada Canada Post

c'est quoi ton code postal?



les plus beaux

ARBRES et ARBUSTES

Superbes plantes en pot actuellement en

VENTE

(du 8 au 15 septembre)

30 à 50% de réduction

C'est maintenant qu'il faut planter pour admirer votre jardin l'été prochain.

CONIFÈRES (avec motte de terre)

50% de réduction

Genre	Hauteur	Reg.	Vente
Genévrier Sabina	36-42"	12.00	6.00
	42-48"	16.00	8.00
	48-54"	19.00	9.50
Genévrier Danube Bleu	18-24"	7.50	3.75
	30-36"	10.00	5.00
	36-42"	13.00	6.50
Genévrier Arcadia	42-48"	17.00	8.50
	24-30"	7.50	3.75
	30-36"	9.50	4.75
Genévrier Hicksii	15-18"	7.50	3.75
	18-24"	8.50	4.25
Genévrier Pflzer Aurea	18-24"	7.50	3.75
Genévrier Andorra	3'-4'	17.00	8.50
Pin noir d'Autriche	4-4 1/2'	21.00	10.50
	5-6'	35.00	17.50
Pin Sylvestre	3-4'	12.00	6.00
	4-5'	16.00	8.00
Pin Banksiana	5-6'	29.00	14.50
	24-30"	4.50	2.25
Cèdre Ellwangeniana	30-36"	6.50	3.25
	36-42"	9.50	4.75
Cèdre Warreana	30-36"	10.00	5.00
	36-42"	14.00	7.00
Cèdre à haies (B.R.)	2-2 1/2'	2.50	1.25
	8-9'	29.00	14.50

ARBUSTES D'ORNEMENT EN POTS

30% de réduction

Genre	Reg.	Vente
Prunier décoratif Cistena (feuillage pourpre)	3.25	2.25
Prunier décoratif Triloba (fleurs doubles)	3.95	2.75
Weigelia panache (rose)	2.75	1.90
Sambucus (sureau) dorée	3.00	2.10
Philadelphus (seringat) dorée	3.50	2.45
Evonymus (Fusain)	6.50	4.95
Potentilla (Potentille)	2.25	1.60
Viburnum (Boule de neige)	3.50	2.45
Cornouiller élégant (Panache)	5.00	3.50
Hydrangée Pan. Grandiflora	2.50	1.75
Spirée Anthony Waterer (Rose)	2.25	1.60
Buddleia (Buissons des papillon)	3.25	2.25
Elaeagnus Augustifolia	3.25	2.25
Lilas français: blanc, bleu, pourpre	6.95	4.85
Chevrefeuille grimpant	3.25	2.25
Goldflame		

ARBRES D'ORNEMENT EN POTS

30% de réduction

Genre	Reg.	Vente
Érable argente	8.95	6.25
Érable de Norvège	10.50	7.35
Érable Schwedleri	13.00	9.10
Gleditsia sans épines Dunburst	18.00	12.60
Gleditsia sans épines Imperial	12.95	9.00
Maronnier	12.00	8.40
Frêne Marshall	11.50	8.00
Tille de bouleaux (3-4)	25.00	17.50
Catalpa Speciosa	10.50	7.35
Prunier décoratif Schubert (feuilles rouges)	12.00	8.40
Prunier Cistena	10.95	7.65
Bouleau pleureur Youngi	16.95	11.85
Bouleau pleureur feuilles laciniées	13.95	9.75
Hydrangées P.G. arbre	8.95	6.25
Prunier: bleu, rouge, jaune	5.75	4.00

ROSIERS en pots

30% de réduction

Genre	Reg.	En vente
Hybrides de la Floribunda Polyantha (mini-roses)	2.75	1.90
Rosiers rustiques		
Rosiers grimpants		
Fleming Queen (Nouveauté 1973)	3.50	2.45

Payez et emportez seulement.

515, boul. Labelle, Chomedey

(1/2 mille au nord du pont de Cartierville)

Tél. 332-3610 Grand stationnement gratuit
Ouvert du lundi au vendredi, de 8.30 à 17 heures

Le Mouvement Desjardins considérera de nouveau l'opportunité d'acquérir le quotidien Le Soleil

par Rhéal BERCIER
de notre bureau de Québec

«**QUÉBEC** — Devant les pressions de plus en plus fortes qui s'exercent sur lui, le Mouvement des caisses populaires Desjardins se voit dans l'obligation de réexaminer sa position vis-à-vis des entreprises de presse.

nouveau ce problème, qui se pose avec plus d'ampleur depuis qu'il est question de la vente du quotidien Le Soleil à Power Corporation.

La réunion du conseil d'administration du mouvement doit avoir lieu le 18 septembre à Québec. Il groupe 31 personnes, dont 25 représentent les 1,311 caisses populaires et cinq des huit institutions spécialisées du Mouvement Desjardins, en plus de M. Rouleau.

La même semaine, la Société d'investissement Desjardins (SID), qui est l'organisme de placement du mouvement, doit tenir sa pre-

mière réunion où il sera question des priorités d'investissements du Mouvement Desjardins au cours des prochaines années.

Après avoir dit non catégoriquement à des offres précises et très claires antérieurement dans le secteur des communications, l'organisme étudiera la possibilité d'intervenir afin d'éviter l'expansion de la concentration de la presse au Québec au niveau des quotidiens de langue française.

Après les interventions répétées des hommes politiques et des corps intermédiaires, plusieurs pressions s'exer-

çaient, au cours des derniers jours, à l'intérieur du mouvement afin que l'organisme de Lévis étudie davantage cette question.

Un porte-parole du mouvement coopératif a déclaré à LA PRESSE qu'il n'est pas impossible que le Mouvement Desjardins se porte acquéreur du quotidien Le Soleil, «mais la chose est loin d'être faite».

Participation minoritaire

Tout au plus, selon un autre porte-parole, il est possible que Lévis cherche à trouver des partenaires sérieux, dont la Caisse de

dépôt et de placement du Québec, afin de se porter acquéreur de l'entreprise de presse évaluée à \$10 millions. Mais la participation du Mouvement Desjardins dans cette entreprise serait minoritaire.

Aussi, LA PRESSE a appris que des administrateurs du mouvement craignent qu'une fois le contrôle du Soleil acquis, Power Corporation ne passe à d'autres intérêts, étrangers notamment.

C'est le président du mouvement, M. Alfred Rouleau, qui a pris la décision de soumettre toute cette question à son conseil d'administration.

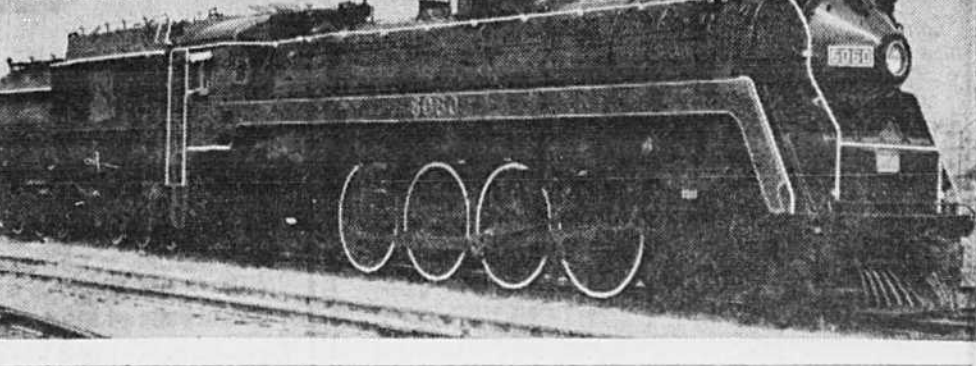
CANADIEN NATIONAL Voyage en train à vapeur

Au programme, une visite-musee et des arrêts photo. Service de casse-croûte.

Samedi 8 et dimanche 9 septembre, la locomotive 6080 et la voiture-musee Pacific seront exposées en gare de Dorval (mais non ouvertes au public).

Adultes: \$15. Enfants de moins de 12 ans: \$7.50. Billet en vente à la Gare Centrale.
Réservations: 877-5027

Samedi 15 septembre.
Trajet: Montréal - Victoriaville et retour.



CARRIÈRES et PROFESSIONS

COMMISSION SCOLAIRE DU NOUVEAU QUÉBEC

Offre d'emploi

PRINCIPAL D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

ATTRIBUTIONS:
Sous l'autorité de l'administrateur général, le principal assume l'entière responsabilité de son école. Il organise son école au point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et aux règlements de la commission. Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la commission scolaire et avec le milieu desservi par l'école.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:

- Brevet d'enseignement exigeant au moins 15 années de scolarité;
- Avoir une expérience de 5 ans comme enseignant;
- Posséder une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif;
- Être bilingue.

LIEU DE TRAVAIL:

Localité située dans la Baie d'Hudson.

SALAIRE:

— Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation, plus allocations spéciales.

DATE LIMITE:

— Faire parvenir son "curriculum vitae" détaillé avant le 22 septembre 1973 à:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
COMMISSION SCOLAIRE DU NOUVEAU QUÉBEC
2900, CHEMIN DES QUATRE-BOURGEOIS
STE-FOY, QUÉBEC 10

AGENT

Un organisme provincial oeuvrant dans le placement du personnel est à la recherche d'un agent.

LE POSTE:

Sous l'autorité du directeur général, cette personne accomplira des tâches spécialisées entre autres la préparation de dossiers, contact personnel avec les établissements, recherches diverses, etc. en vue d'assurer les services fonctionnels nécessaires à la bonne marche de l'entreprise.

EXIGENCES:

- Détenir au minimum un diplôme collégial; posséder une expérience valable;
- Une formation en administration du personnel est requise;
- Une connaissance pratique des conventions collectives du milieu des affaires sociales serait un avantage.

SALAIRE ET BÉNÉFICES:

Le salaire sera basé sur l'expérience du candidat. Les avantages sociaux sont très intéressants.

Pour toute demande, s'il vous plaît adresser "curriculum vitae" et autres documents pertinents avant le 13 septembre 1973 à:

CASE 13907 LA PRESSE

VILLE DE PIERREFONDS

BANLIEUE OUEST DE MONTRÉAL

recherche

DIRECTEUR ADJOINT

SERVICE D'URBANISME ET DE CONSTRUCTION

LE CANDIDAT:

Age 25 ans et plus.
Parfait bilingue, le candidat choisi sera doué d'une grande versatilité. Il devra avoir de bonnes aptitudes en dessin architectural et urbain et d'excellentes connaissances en urbanisme et en construction domiciliaire. Capable de rédiger des rapports et mémoires précis et succincts, il devra aussi avoir beaucoup d'entregent et un bon discernement dans ses relations avec le public.

LE POSTE:

Assister le directeur du service dans toutes tâches qui lui sont dévolues.

LE SALAIRE

Selon qualifications.

Faire parvenir "curriculum vitae"

à/s Greffier Municipal
VILLE DE PIERREFONDS

L'HOPITAL DOUGLAS

recherche

ASSISTANT-DIRECTEUR DU PERSONNEL

FONCTIONS:
Se rapportera au directeur du personnel dans l'administration générale des ressources humaines, fonctions et programmes dans l'hôpital.

QUALIFICATIONS:

- Expérience antérieure dans la gestion du personnel et dans la gestion du milieu hospitalier;
- Bilingue;
- Connaissance en relations de travail;
- Être titulaire d'un diplôme universitaire;
- Le titulaire devra faire preuve d'un sens de décision, agir comme conseiller et posséder une habileté administrative.

SALAIRE:

Suivant les normes du Ministère des Affaires Sociales et selon la compétence et l'expérience.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser demande et "curriculum vitae" à:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
6875, boul. LaSalle
Verdun 204, Qué.



COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

recherche un
TECHNICIEN DE TRAVAUX PRATIQUES
pour le DÉPARTEMENT DE BIOLOGIE

QUALIFICATIONS REQUISES:

Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles, avec champ de spécialisation appropriée (diplôme en techniques de laboratoire médical), ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

SALAIRE:

Selon les normes établies par le Ministère de l'Éducation

Faire parvenir votre "curriculum vitae" pour le 12 septembre 1973 à:

Bureau du Personnel
COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
945 Chemin Chambly
Longueuil, Québec



HOPITAL DES LAURENTIDES

ANNONCIATION, CÔTÉ DE LABELLE PQ J5P 2P1A4

CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES

Section psychiatrique et générale,
catégorie 600 lits et plus.

DIRECTEUR (TRICE) des SOINS INFIRMIERS

FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur général, responsable du contrôle budgétaire de son service, du contrôle et du fonctionnement de son service, de la discipline, de l'évaluation et de la répartition du personnel en fonction des besoins des unités de soins ou de services.

QUALIFICATIONS DESIRÉES:

- Baccalauréat ou maîtrise en nursing;
- Cinq (5) ans d'expérience dans un poste de responsabilités;
- Post-scolaire en psychiatrie serait souhaitable.

N.B. — L'expérience pourrait compenser le degré de scolarité.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

Directeur du Personnel
Centre hospitalier des Laurentides
L'Annonciation, Côté Labelle, Qué.

ESTIMATEUR EN CHEF

Ce poste est à remplir immédiatement

QUALIFICATIONS:

Avoir un minimum de 7 années d'expérience dans l'estimation de travaux municipaux et travaux de voirie.

La préférence sera accordée aux candidats qui travaillent déjà pour un contracteur.

LIEU DE TRAVAIL:

Ville de Laval.

SALAIRE:

Selon qualifications du candidat.

Pour rendez-vous:

669-7161 ou 381-8591 Ext. 34

DEMIX LAVAL LTÉE

1585 BOUL. DES LAURENTIDES
VILLE DE LAVAL, QUÉBEC



COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

recherche

1 opérateur en informatique

QUALIFICATIONS:

- Avoir complété le cours secondaire V, avec option appropriée, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente;
- Posséder un minimum de deux (2) années d'expérience pertinente ou avoir complété un cours de niveau secondaire IV avec option appropriée ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente;
- Posséder un minimum de quatre (4) années d'expérience pertinente.

SALAIRE:

Selon les normes établies par le Ministère de l'Éducation. Faire parvenir votre "curriculum vitae" pour le 12 septembre 73 à:

Bureau du Personnel
COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
945 Chemin Chambly
Longueuil, Qué.



COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

recherche

UN CONSEILLER D'ORIENTATION

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans la discipline appropriée;
- Faire partie de la Corporation des Conseillers d'Orientation.

SALAIRE:

Selon les normes établies par le Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" avant mercredi le 12 septembre 73, à:

Bureau du personnel,
COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
945 Chemin Chambly,
Longueuil.

PSYCHO-ÉDUCATEUR DIRECTEUR DE LA VIE DE GROUPE

ETABLISSEMENT:
Centre de transition (dépannage et observation) pour enfants de 3 à 11 ans.

FONCTIONS:

- Animateur de la vie clinique et du régime de vie;
- Membre et animateur de la régie interne;
- Superviseur et coordonnateur des quatre (4) équipes d'éducateurs;
- Responsable de la formation et du perfectionnement du personnel éducateur, etc.

EXIGENCES:

- Diplôme universitaire en psycho-éducation;
- Membre de l'A.P.E.O.;
- Bonne expérience dans un milieu institutionnel.

Prière de faire parvenir "curriculum vitae" avant le 18 septembre 1973 à:

La Directrice Générale
Centre d'Accueil Notre-Dame du Perpétuel Secours
5055, rue St-Dominique, Montréal 151, Québec

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS :

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de \$1,10 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 2 jours avant la date de parution.

Téléphoner à

874-7320

ou écrivez à

LA PRESSE,
7, rue Saint-Jacques
Montréal

COMPTABLE AGRÉÉ DEMANDÉ

Bureau de C.A. requiert les services d'un stagiaire avancé et d'un jeune C.A. compétent, avec bonne expérience dans la pratique professionnelle.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

FORTIER, THIBAUT, MARCHAND & CIE, C.A.
50 Place Crémazie, suite 610
Montréal 351, Qué.

VENDEUR DEMANDÉ

Pour compagnie d'instruments de laboratoire. Exige expérience dans le domaine.

Diplômé d'université.

Age maximum 35 ans. Bilingue.

Auto fournie. Salaire et commission.

935-6379 (pas d'agents)

INGÉNIEUR DEMANDÉ

Ingénieur demandé possédant de 3 à 5 ans d'expérience dans la mécanique du bâtiment, pour bureau d'ingénieurs-conseils de Sherbrooke.

Les réponses seront traitées strictement confidentielles.

Répondre à: **CASE 13911 LA PRESSE**

INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE

La plus importante compagnie de gaz propane au Québec est à la recherche d'un jeune ingénieur bilingue possédant de 3 à 5 ans d'expérience industrielle.

Le candidat choisi aura la charge de la conception de l'équipement de distribution (véhicules et réservoirs), de la construction et l'entretien des réserves de la compagnie et des clients importants.

Des connaissances en matière de transport et d'appareils sous pression seraient un atout.

Faire parvenir curriculum vitae à: **M. GHISLAIN LAVERGNE**



2253 BOUL. TASCHEREAU
LONGUEUIL, QUÉ.



HOPITAL DES LAURENTIDES

ANNONCIATION, CÔTÉ DE LABELLE PQ J5P 2P1A4

Le Centre hospitalier des Laurentides (section psychiatrique et générale) offre quarts de travail stables pour fonctions suivantes:

- INFIRMIERS (ES) AUTORISÉS (ES)
GARDES-MALADES AUXILIAIRES et INFIRMIERS AUXILIAIRES
- TECHNOLOGISTES MÉDICAUX R.T. section hématologie.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

Directeur du Personnel
Centre hospitalier des Laurentides
L'Annonciation, Côté Labelle, Qué.



COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

recherche

UN RESPONSABLE
DU "PLEIN AIR"

pour les services aux étudiants

QUALIFICATION REQUISE: Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle avec champ de spécialisation en éducation physique.

SALAIRE: Selon les normes établies par le Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" avant mercredi le 12 septembre 73 à:

Bureau du personnel,
COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT,
945 Chemin Chambly,
Longueuil

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Recherchée par compagnie d'administration d'immeubles. La candidate devra être parfaitement bilingue et posséder la sténographie dans les 2 langues. Le travail demande beaucoup de précision, d'initiative et organisation afin de prendre en charge toutes les fonctions administratives. Connaissance de l'anglais sera appréciée.

Tel.: **937-2881**, local 50

INGÉNIEUR DEMANDÉ

en mécanique, climatisation et chauffage de bâtiments. Quelque expérience locale requise.

DESSINATEURS ET TECHNICIENS

Intermédiaires, en plomberie-chauffage et en électricité.

Pour bureau francophone à Montréal. Salaire selon expérience.

Envoyer application à:

LORRAIN & GÉRIN-LAJOIE, Ing.-Con.
4070 ouest, rue Jean-Talon, Montréal 308.
Tél.: **731-3556.**

CARRIÈRES et PROFESSIONS

fonction publique municipale

AGENT DE VÉRIFICATION CHEF DE SECTION Bureau du Vérificateur de la Ville

Devoirs de la fonction

- Le travail consiste à diriger les activités des agents de vérification et du personnel de soutien dans un secteur de vérification; à élaborer et à établir les programmes de vérification selon les standards professionnels, et de voir au développement et à l'intégration d'objectifs, de politiques et de toutes les procédures administratives nécessaires au bon fonctionnement de son secteur.

Qualités requises

- Detenir un diplôme universitaire en sciences commerciales ou être membre en règle d'une association professionnelle reconnue dans un domaine compatible avec l'emploi. Posséder sept ans d'expérience progressive et pertinente à la nature de l'emploi. Une combinaison d'instruction et d'expérience relative à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée. Parler et écrire le français et l'anglais.

Conditions de travail

- Excellente possibilité de carrière avec un organisme offrant une bonne sécurité d'emploi et des avantages sociaux généreux. Traitement: \$15,045-\$18,205, selon les qualifications du candidat.

S'inscrire, en complétant le questionnaire demande d'emploi de la Ville de Montréal que l'on peut se procurer au Service du Personnel, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, chambre 416, Montréal 127, ou par téléphone au numéro 872-3236 ou 37.

VILLE DE MONTRÉAL



COMPTABLE POUR USINE

IGP, membre du groupe de compagnies de John Labatt Limitée, recherche un comptable pour son usine de Candiac. Le candidat retenu devra assumer les diverses tâches de comptable, y compris les comptes à recevoir, la préparation des chèques, le contrôle des stocks et les achats.

Le candidat idéal est bilingue et a terminé le cours R.I.A. ou l'équivalent et possède quelque expérience du système de la comptabilité à prix de revient standard. Le titulaire de ce poste relève directement du directeur de l'usine.

Les candidats intéressés sont priés de communiquer avec

M. Jean-Pierre Yalade,
à 866-7961
entre 10 h et 16 h
ou de faire parvenir un curriculum vitae
au
Service du personnel,
C.P. 6089,
Montréal 101

CONCEPTEUR GRAPHISTE

LE CANDIDAT :

minimum de cinq ans d'expérience pratique en arts graphiques. Connaissance parfaite de la technique des maquettes, du marquage typographique et du dessin fini. Bilingue de préférence.

LE POSTE :

travaux graphiques à partir de la conception jusqu'au dessin fini dans divers domaines et particulièrement dans celui des publications industrielles et commerciales.

ENDROIT : Montréal

Salaire selon la compétence.

Envoyer curriculum vitae à :

Aluminium du Canada, Ltee.,
Service du Personnel
C.P. 6090
Montréal 101, Québec



SERVICE DU PERSONNEL

PROVIGO, le plus important distributeur de produits alimentaires au Québec, requiert, pour son service du personnel situé à Montréal, des candidatures pour le poste

AGENT D'EMPLOI

LA FONCTION: Les responsabilités initiales comprennent le recrutement, la sélection et l'embauche du personnel cadre et non cadre. Le candidat choisi participera de plus à la formation du personnel de cadre dans les matières relatives à la sélection du personnel.

LE CANDIDAT: Cette offre d'emploi s'adresse aux diplômés de CEGEP ou université intéressés à progresser dans le secteur de la gestion du personnel. Le candidat doit être alerte, dynamique, posséder le sens de l'organisation et être capable de relever les défis qui découlent de la croissance rapide de l'entreprise. Toute expérience sera définitivement un atout.

Le salaire initial sera déterminé d'après les antécédents académiques et l'expérience et évoluera par la suite selon le rendement.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur "curriculum vitae" complet au:

Directeur du Personnel
PROVIGO (Montréal) Inc.
611 Marché Central, Montréal 355, Québec.

CARRIÈRE DANS LA CONSULTATION INTERNATIONALE

Firme de recherches économiques de Montréal opérant à l'échelle internationale recherche les candidats suivants pour participer à des études de développement économique, de programmation et de transport:

- CHEF DE MISSION ou DIRECTEUR DE PROJETS** possédant diplôme universitaire avec expérience adéquate dans la direction d'équipe pluridisciplinaire
- M. B. A. ou ÉCONOMISTE** possédant une maîtrise dans l'administration des affaires ou en économie avec quelques années d'expérience
- ÉCONOMISTE AGRICOLE** possédant un diplôme en agronomie avec maîtrise en administration
- RECHERCHE OPÉRATIONNELLE ou en ÉCONOMÉTRIE** avec maîtrise ainsi que quelques années d'expérience

Lieu de travail: Montréal

Les candidats doivent être bilingues et être prêts à travailler à l'occasion à l'extérieur du pays pour des périodes de 2 à 4 mois.

Salaire selon la compétence et l'expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à :

DIRECTEUR DU PERSONNEL
SORES INC.
1550 ouest, boul. de Maisonneuve
Montréal, 107

GULF OIL CANADA LIMITEE

recherche des

INGÉNIEURS MÉCANIQUES

LES CANDIDATS

Devront posséder 3 à 10 ans d'expérience dans la conception et le dessin de tuyauterie, pompes, compresseurs et turbines. Ils devraient être en mesure de faire les recommandations en ce qui concerne le choix de l'équipement, le coût, le contrôle de la qualité et l'installation d'équipement mécanique pour notre raffinerie à Montréal.

LA COMPAGNIE:

Offre en retour un salaire déterminé selon l'expérience et les qualifications, des bénéfices marginaux incluant une aide financière pour se perfectionner et des possibilités d'avancement. Pour poser votre candidature qui sera tenue confidentielle, faites parvenir votre "curriculum vitae" au:



Service du Personnel
Gulf Oil Canada Limitée
B.P. 6030
Montréal 101, Québec.



COLLEGE EDOUARD-MONTPETIT requiert les services de

PROFESSEUR D'AVIONIQUE à temps complet.

QUALIFICATIONS REQUISES: Diplôme exigeant un minimum de 16 années de scolarité, préférence sera donnée:

- aux diplômés universitaires;
- aux techniciens diplômés en électricité;
- 3 ans d'expérience industrielle de préférence dans le secteur aéronautique.

PROFESSEUR EN DESSIN MÉCANIQUE

pour le cours 280-231-73. "mécanismes et contrôles de vol" pour 6 heures semaine.

QUALIFICATIONS REQUISES: Technicien diplômé en sciences graphiques ou dessin industriel. SALAIRE: Selon les normes établies par le Ministère de l'éducation.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" pour le 12 septembre 1973, au:

Bureau du personnel,
COLLEGE EDOUARD-MONTPETIT
945 Chemin Chambly,
Longueuil

UN IMPORTANT ORGANISME DE MONTRÉAL, AYANT À SON EMPLOI PLUS DE 6,000 EMPLOYÉS, EST À LA RECHERCHE D'UN

TECHNICIEN

EXIGENCES DE LA TÂCHE:

- Formation technique en mécanique générale et de préférence posséder quelques années d'expérience en étude du travail dans le domaine de l'équipement lourd et/ou manufacturier.
- La fonction principale du candidat choisi sera le développement et l'application de tests de qualification pour hommes de métier.

RÉMUNÉRATION:

- Salaire très avantageux, selon la compétence.
- Avantages sociaux substantiels.
- Emploi stable.

Faire parvenir votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae à

CASE 13869, LA PRESSE

AGENT D'INFORMATION

LE POSTE:

- Prendre part aux activités d'information et de relations avec la presse, notamment la préparation de communiqués ainsi que d'articles destinés à la presse.
- Effectuer la recherche et compléter la rédaction de discours.
- Assumer la responsabilité de la rédaction de divers bulletins.
- Participer au recrutement et à l'établissement de programmes d'information à l'intention des membres corporatifs.

LE CANDIDAT:

Il devra posséder une très bonne connaissance des techniques d'information et de communication et une compétence marquée en matière de communication écrite et de préparation de discours pour des administrateurs.

Il devra avoir plusieurs années d'expérience dans la rédaction, connaître le milieu des mass média, posséder un diplôme universitaire ou avoir suivi un cours reconnu de relations publiques. Le bilinguisme est essentiel.

LA RÉMUNÉRATION:

Le salaire offert est de \$15,000 par année. Un "curriculum vitae" complet ainsi que des exemples des travaux déjà accomplis doivent être soumis avant le 21 septembre 1973 au:

Directeur Général
CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC
1080, Beaver Hall, Chambre 1105
Montréal 128

FOSTER REFRIGERATOR OF CANADA LTD.

Drummondville, Québec

à une ouverture immédiate pour:

UN INGÉNIEUR EN RÉFRIGÉRATION

Expérience dans l'application de la réfrigération commerciale et un flair pour faire le plan de développement de produit.

UN REPRÉSENTANT DE SERVICE

avec expérience mécanique en réfrigération

Surveiller les installations et assister les distributeurs. Être consentant à voyager fréquemment.

Bon salaire, fonds de pension, assurance groupe, etc. Opportunité d'avancement avec une compagnie très bien établie dans le domaine de la Réfrigération commerciale.

Pour entrevue appelez:

M. S. HUBBARD ou M. R. DUBUC
Tel.: Montréal 861-7519
Drummondville, 478-8101 (code régionale 819)
Du écrire resume à:
Casier postal 248,
Drummondville, Québec

COLLEGE DE SHERBROOKE CAMPUS DE GRANBY

Offre d'emploi

POSTE: TECHNICIEN EN LOISIRS CLASSE II

En collaboration avec le personnel professionnel, le technicien en loisirs participe à l'élaboration et à la mise en application d'un programme d'activités sportives intra-murales. Il est appelé à se servir des techniques de l'animation afin d'aider les groupes à s'organiser et à se donner des activités de loisirs.

EXIGENCES: diplôme d'études collégiales professionnelles, spécialisation appropriée, diplôme ou attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

ENTRÉE EN FONCTION: tout candidat intéressé par ce poste est prié de déposer sa candidature avant vendredi le 14 septembre 1973, au:

Bureau de l'attaché d'administration,
CAMPUS DE GRANBY,
Local 404,
100, rue Dufferin
Granby, Qué.

INGÉNIEURS

Une industrie dynamique et en plein essor, qui exploite un gisement minier et une usine de réduction, a des postes vacants pour des diplômés en génie minier, mécanique, métallurgique et industriel.

Les candidats recherchés ont de quatre à sept ans d'expérience industrielle et sont capables d'affronter les défis d'une entreprise dont les procédés sont uniques.

Le salaire sera à la mesure des qualifications des postulants et toute une gamme d'avantages sociaux sont disponibles.

Les embauchés résideront dans une ville satellite de Montréal.

Les intéressés soumettront un "curriculum vitae" complet et détaillé au:

Directeur - Relations avec les employés
FER ET TITANE DU QUÉBEC, INC.
Case Postale 40
Sorel, Qué.
J3P 5N6



ASSELIN, BENOIT, BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE INC. EXPERTS-CONSEILS RECHERCHE DESSINATEURS

Possédant un minimum de cinq années d'expérience. Nous vous proposons un travail intéressant à Montréal.

GÉNIE CIVIL Structures en béton armé pour bâtiments, centrales hydro-électriques et barrages.

GÉOLOGIE Centrales souterraines, tunnels et cartographie.

Tous les candidats doivent être bilingues. Toutes les demandes seront gardées confidentielles.

S.V.P. faire parvenir curriculum vitae ou résumé au:

Département des Ressources Humaines,
ASSELIN, BENOIT, BOUCHER,
DUCHARME, LAPOINTE INC.
4200 ouest, boulevard Dorchester
Montréal 215, Québec



LA COMMISSION SCOLAIRE JÉRÔME-LE ROYER

REQUIERT LES SERVICES DE

TROIS PROFESSEURS

POUR ENSEIGNER À DES ÉLÈVES DÉBILES MOYENS

Qualification:

Baccalauréat spécialisé en enfance inadaptée.

N.B.: Les autres candidats seront également considérés.

COMMUNIQUER IMMÉDIATEMENT AVEC

M. RAYMOND POULET,
DIRECTEUR
A 353-9950

INGÉNIEUR - VENDEUR

L'expansion du marché offre des occasions dans la vente à des personnes expérimentées ou bien à des stagiaires auprès d'un manufacturier de produits d'éclairage et engagé dans les techniques de l'illumination; les personnes choisies s'occuperont de territoires à Ottawa et à Toronto pour le compte de Holophane Company.

La préférence sera accordée aux candidats ayant terminé des études collégiales (en mathématiques) en génie ou en physiques. L'expérience dans la vente ou dans les produits commerciaux serait souhaitable. Candidats pour le poste à Ottawa doivent être bilingues.

Excellent salaire et commission, plan de pension et tous avantages sociaux. Veuillez écrire, donnant tous détails à Case 13906 La Presse; ou bien pour fixer une entrevue immédiate, veuillez téléphoner à:

M. C. La Brecque
(514) 735-1336



COLLEGE EDOUARD-MONTPETIT recherche UN TECHNICIEN DE TRAVAUX PRATIQUES

Pour le secteur aérotechnique de St-Hubert

QUALIFICATIONS REQUISES: Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles, avec champ de spécialisation appropriée, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

SALAIRE: Selon les normes établies par le Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" pour le 12 septembre 1973 au:

Bureau du personnel,
COLLEGE EDOUARD-MONTPETIT,
945 Chemin Chambly,
Longueuil

GÉRANT DU MATÉRIEL ET ACHATS

demandé par industrie aéronautique progressive de la Rive Sud. Les candidats devront être bilingues, posséder diplôme d'études collégiales avec cours de perfectionnement en achats, contrôle d'inventaire, administration, et un minimum de 5 ans d'expérience dans un poste similaire.

Cette position offre un bon salaire de début, des conditions de travail excellentes et des bénéfices marginaux usuels.

Faire parvenir demande d'emploi à:

CASE 13,900 LA PRESSE

L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE LA RÉGION DE L'AMIANTE INC.

Centre hospitalier de 350 lits est à la recherche de:

- Surveillant(e) de jour;
- QUALIFICATIONS REQUISES: détenir un baccalauréat en sciences infirmières, de préférence expérience.
- Archiviste médical(e) diplômé(e);
- Technicien(ne) en inhalothérapie;
- Dietétiste professionnelle.

Salaire et conditions de travail selon l'échelle établie par le Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

Service du personnel
HÔPITAL GÉNÉRAL DE LA RÉGION DE L'AMIANTE INC.
1717 nord, rue Notre-Dame,
Thetford Mines, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR SERVICE DU PERSONNEL (GRANBY)

recherche les services de professeurs pour l'enseignement au secondaire dans les disciplines suivantes:

- 1 professeur MÉCANIQUE D'AJUSTAGE ET DESSIN INDUSTRIEL (initiation au travail)
- 1 professeur MÉCANIQUE D'AJUSTAGE ET MÉCANIQUE AUTOMOBILE (secondaire V)
- 1 professeur SOUDURE (initiation au travail)

Faire parvenir les applications LE PLUS TÔT POSSIBLE À:

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR
a.s du Directeur du Personnel,
55, rue Court, Granby, Qué.

GÉRANT DE COLLECTION

L'expansion continue de notre compagnie vous offre une occasion d'avancement rapide.

LE CANDIDAT: — Bilingue;
— Possède quelques années d'expérience avec compagnie de finance;

Faire parvenir votre "curriculum vitae" à:

CASE 13910, LA PRESSE

CARRIÈRES et PROFESSIONS

INGÉNIEUR

Une importante entreprise de camionnage dont le siège social est au Québec recherche un ingénieur cadre pour compléter sa dynamique équipe de direction. Le candidat élu sera chargé d'entretenir le matériel de transport lourd ainsi que les installations de soutien de la flotte de la compagnie et de temps en temps d'assister l'administration dans la planification des constructions nécessaires et de leur surveillance.

Le poste ouvre l'accès à une carrière prometteuse et rémunératrice.

L'entreprise, qui appartient à des intérêts locaux, grandit et réalise des bénéfices avec régularité depuis des années; elle compte parmi les mieux établies dans son domaine d'activité.

Le candidat idéal aura entre 25 et 35 ans; il possédera un diplôme en génie civil ou en mécanique et 4 à 5 années de pratique professionnelle, de préférence dans le transport routier et le bâtiment.

Le poste est à Amos, dans l'Abitibi mais nécessitera des déplacements fréquents au Lac St-Jean et à Chibougamau.

La rémunération sera à discuter selon les qualifications des candidats.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur réponse qui sera traitée avec une discrétion absolue, à l'adresse suivante sous enveloppe portant la mention "Dossier numéro 229".

Price Waterhouse et Associés
conseillers en administration

5, place ville marie, montréal 113

membre de l'association canadienne des conseillers en administration



INGÉNIEUR

Afin de maintenir le taux de croissance rapide que connaît notre firme, plusieurs nouveaux postes ont été créés. Nous recherchons, pour notre usine de Varennes, un ingénieur en mécanique ou en chimie pour remplir le poste d'ingénieur de procédés. Celui-ci sera responsable de projets ainsi que de l'amélioration et développement des techniques d'opérations.

Le postulant devrait être bilingue, être membre actif de la Corporation des Ingénieurs et posséder de un (1) à trois (3) ans d'expérience dans l'industrie.

En plus d'un salaire intéressant, les possibilités d'avancement sont nombreuses et les bénéfices marginaux excellents.

Veillez adresser toute demande confidentielle détaillant expérience et qualifications à:

DOW CHEMICAL (QUEBEC) LTD
DIRECTEUR DU PERSONNEL
CASE POSTALE 260
VARENNES, QUÉBEC



Siège social
Université du Québec

CONSEILLER EN RELATIONS DE TRAVAIL (POSTE DE CADRE)

Fonctions:
Sommaire de la fonction: Sous la supervision générale et en collaboration étroite avec le Coordonnateur Réseau de la gestion du personnel, le Conseiller en relations de travail s'occupe de toutes les questions relatives au domaine des relations de travail touchant le personnel enseignant et non-enseignant de l'Université du Québec.

De façon spécifique:
—Collabore de façon étroite et constante avec l'ensemble des bureaux de relations de travail ou du personnel des différentes unités constituantes de l'Université du Québec. — Participe au travail de divers comités s'occupant des relations de travail à l'UQ à titre de conseiller, porte-parole ou responsable de l'exécution de mandats propres à son secteur d'activités. — Est à l'occasion appelé à négocier avec les différents syndicats accrédités de notre Université et est appelé à représenter l'Université auprès de divers organismes extérieurs. — Agit de façon globale comme spécialiste des questions relevant de sa compétence et, à ce titre, doit s'assurer qu'il possède l'information et les expertises nécessaires à l'efficacité de son secteur d'activités.

Exigences:
Detenir de préférence un diplôme universitaire minimum de premier cycle dans une discipline appropriée et environ 10 années d'expérience dans le domaine de la gestion du personnel et des relations de travail. Si possible une connaissance du milieu universitaire ou de l'éducation en général.

Lieu de travail:
Québec (appelé à de nombreux et fréquents déplacements à travers la province).

Traitement:
A déterminer selon les qualifications et l'expérience. Ce poste devrait intéresser les candidats dont le revenu annuel se situe entre \$15,000.00 et \$20,000.00 environ.

Toutes les demandes reçues seront traitées confidentiellement et devront être adressées à:

Claude Hamilton
Directeur du personnel
Université du Québec
2875 Boul. Laurier
Ste-Foy, Québec 10

Les candidatures devront être reçues avant 17:00 heures le 12 septembre 1973.



LE COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE ST-JÉRÔME

recherche un DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:

1. Principal administrateur du collège. Il est directement responsable auprès du Conseil d'Administration dont il est aussi membre.
2. Il assure la coordination de tous les services, la préparation et l'exécution des plans de développement à court et à long terme.
3. Il veille à l'administration financière et pédagogique du collège et assure les relations internes et externes du collège.
4. Il exerce les pouvoirs qui lui sont conférés par le conseil d'administration quant à l'engagement de tout le personnel du collège.

QUALIFICATIONS:

1. Le candidat possède un diplôme universitaire dont l'obtention requiert un minimum de 17 années de scolarité.
2. Il a une solide expérience professionnelle dans l'administration et de préférence, dans l'administration scolaire où il a prouvé qu'il pouvait diriger et coordonner le travail de plusieurs personnes dans des disciplines différentes.
3. Une solide connaissance des structures administratives de l'éducation au Québec et de l'orientation de la réforme scolaire est une nécessité.

SALAIRE:

Selon les politiques administratives et salariales des collèges.

Date limite, au plus tard le 12 septembre 1973, envoyer votre curriculum vitae à:

PRÉSIDENT
Conseil d'Administration,
C.P. 800, St-Jérôme,
Cité de Terrebonne, Québec

PERSONNEL POUR LA CONSTRUCTION

Demande d'urgence pour projet de lourds travaux de construction dans le Nord du Québec.

SURINTENDANT - TRAVAUX DE CHARPENTES

Expérience nécessaire dans les fondations en bétonnages, les lanquettes, la construction à dalle flottante, l'évaluation des dallages et une connaissance en général de la construction. Nécessairement bilingue.

SURINTENDANT - TRAVAUX DU BÉTON

Doit posséder une expérience des fondations en béton comprenant les emplacements, les piliers de maçonnerie, les dalles flottantes, les travaux de la préparation et de finissage des fondations. Nécessairement bilingue.

Les salaires seront convenus avec les intéressés.

Adresser résumé, à titre confidentiel à:

LA CIE MANNIX (QUÉBEC) LTÉE & ASSOCIATES

3300 boulevard Cavendish, Chambre 300,

Montréal 261, Québec

Des entrevues seront fixées.



C.E.G.E.P. DE ST-LAURENT
OFFRE D'EMPLOI

POSTE OUVERT:

SURINTENDANT DES SERVICES DE L'ENTRETIEN GÉNÉRAL

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du directeur des services de l'équipement, le surintendant des services de l'entretien général est responsable de l'entretien ménager, physique et préventif ainsi que de la sécurité des immeubles.

Il dirige, organise, distribue, vérifie et agence les tâches que doivent exécuter les employés d'entretien et les ouvriers spécialisés dont il a la responsabilité. Il évalue le personnel sous sa responsabilité.

Il accomplit toute autre tâche que lui confie le directeur des services de l'équipement.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:

Posséder un certificat de qualification valide pour l'exercice d'un métier pertinent à l'exercice de ses fonctions.

Huit (8) années d'expérience pertinente dont trois (3) comme contremaître.

REMUNERATION:

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

ENTRÉE EN FONCTION:

Le plus tôt possible.

INSCRIPTION ET MODALITÉS:

Présenter un curriculum vitae complet sous pli scellé portant la mention: SURINTENDANT DES SERVICES DE L'ENTRETIEN GÉNÉRAL.

DATE LIMITE:

Le Collège recevra les candidatures jusqu'à 12h00 le vendredi 14 septembre 1973. Elles devront être adressées comme suit:

C.E.G.E.P. de St-Laurent,
a/s du secrétaire général,
625, boul. Ste-Croix,
St-Laurent, Montréal (379)



C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT
OFFRE D'EMPLOI

POSTE OUVERT:

DIRECTEUR DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services aux étudiants a la responsabilité d'organiser et de coordonner les divers services offerts aux étudiants.

Il est notamment responsable des services suivants: culte et pastorale, santé et clinique, placement et assistance financière aux étudiants, loisirs et sports, psychologie et service social, services socio-culturels, résidences.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme universitaire exigeant un minimum de 17 ans de scolarité, de préférence dans l'une ou l'autre des sphères d'activités des services aux étudiants. Huit années d'expérience pertinente.

REMUNERATION:

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

ENTRÉE EN FONCTION:

Le plus tôt possible.

INSCRIPTION ET MODALITÉS:

Présenter un curriculum vitae complet sous pli scellé portant la mention: poste de directeur des services aux étudiants.

DATE LIMITE:

Le Collège recevra les candidatures jusqu'à 12h00 le vendredi 14 septembre 1973. Elles devront être adressées comme suit:

C.E.G.E.P. de St-Laurent,
a/s du secrétaire général,
625, boul. Ste-Croix,
St-Laurent, Montréal (379)



POSTES POUR ESTIMATEURS DE COÛTS

1. ESTIMATEUR DE PROJETS

Responsable de la coordination et de la préparation des études de coûts et des estimations de coûts depuis la conception jusqu'à l'achèvement des travaux des projets de génie.

Les candidats doivent posséder un degré en génie, ou l'équivalent, et plus de 7 ans d'expérience en estimation de coûts des projets industriels lourds ou des usines de procédés industriels.

2. ESTIMATEUR EN CONSTRUCTION

Responsable de la préparation des estimations de coûts en se basant sur les dessins et les devis.

Les candidats doivent posséder plus de 5 ans d'expérience en estimation de coûts dans les métiers de génie civil, structure et architecture et être capables d'assembler les estimations en mécanique et en électricité.

3. ESTIMATEUR EN TUYAUTERIE

Responsable de la préparation des estimations de coûts en tuyauterie de procédé et de services.

Les candidats doivent posséder plus de 5 ans d'expérience en estimation de coûts des usines de procédés industriels.

Ces postes offrent une intéressante carrière permanente et d'excellents bénéfices marginaux.

Les candidats sont invités à envoyer leur biographie en précisant leur degré d'instruction, leur expérience professionnelle et le salaire envisagé au:

Département du Personnel
SURVEYER, NENNIGER & CHENEVERT INC.
1550, boul. de Maisonneuve ouest
Montréal 107, P.Q.



LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

OFFRE D'EMPLOI

1 — TECHNICIEN EN ÉLECTRICITÉ SERVICE DE LA CONSTRUCTION

Fonction:
Élaborer et préparer les plans et devis électriques des projets devant être conçus par le Service de la Construction. Visiter les chantiers pendant l'installation de l'équipement électrique. Suivre la marche des travaux telle que prévue dans la cédule de cheminement critique. Participer aux réunions de chantiers. Assister à l'inspection finale des écoles nouvellement construites et prendre part à l'évaluation des travaux.

Exigences:

- Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles, avec champ de spécialisation en électrotechnique, ou posséder un diplôme dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.
- Minimum de trois (3) années d'expérience dans les attributions caractéristiques de la fonction.
- Le candidat doit posséder une automobile.

Traitement:

• Jusqu'à un maximum de \$10,717 selon l'expérience et la compétence.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae, en précisant leurs qualifications et leur expérience, ainsi que les motifs de leur demande, avant le 18 septembre 1973, au:

Directeur de la sélection du personnel administratif
La Commission des Écoles Catholiques de Montréal
3737 est. rue Sherbrooke
Montréal 406, P.Q.

Le secrétaire général
Sylvio de Grandmont

LA COMMISSION SCOLAIRE CHOMEDEY DE LAVAL

1 — UN COORDONNATEUR DES OPERATIONS COMPTABLES

FONCTIONS: Le coordonnateur de la comptabilité est responsable au directeur du service des finances pour organiser, coordonner et contrôler les opérations comptables de la Commission Scolaire. **QUALIFICATION:** Membre en règle de l'Institut des Comptables Agréés du Québec. **TRAITEMENT:** De \$14,000 à \$17,000 selon les qualifications et l'expérience.

2 — RESPONSABLE DU PAIEMENT DES SALAIRES (2,200 employés — budget de la Commission Scolaire \$30,000,000)

FONCTIONS: Le responsable, paiement des salaires, est responsable au coordonnateur de la comptabilité pour effectuer et contrôler les opérations comptables nécessitées pour le paiement des salaires à toutes les catégories de personnel de la Commission Scolaire, selon les directives du service du personnel. **QUALIFICATION:** Membre en règle de l'Institut des Comptables du Québec. **TRAITEMENT:** De \$10,000 à \$14,000 selon les qualifications et l'expérience.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une demande par écrit, accompagnée d'un "curriculum vitae" avant le 19 septembre 73 à:

M René Trottier,
Directeur des Services au personnel,
125 boul. Des Prairies,
Laval des Rapides,
Ville de Laval

NB Prière d'indiquer "Personnel et Confidentiel" sur votre enveloppe

AVOCATS

Une société d'avocats requiert les services d'avocats bilingues ayant un minimum d'expérience en pratique civile.

Les candidats sont invités à soumettre leur "curriculum vitae" d'ici au plus tard le 14 septembre 1973 à:

CASE 13902 LA PRESSE

SURINTENDANT GÉNÉRAL

ayant les qualifications pour mener à bien la construction d'un complexe scolaire d'environ \$7,000,000, dans la région de Hull.

Salaire au-dessus de la moyenne pour candidat idéal.

S'adresser: **SOTRAMONT INC.**
131, rue Richer, suite B 106
Hull, Qué.
Tél.: (819) 770-5449

EATON



FemiNOVA

La femme de l'automne a le charme du naturel par les couleurs chaleureuses et les matières confortables. La mode automnale joue le retour à la nature sur le thème des tons de terre et le supplément publicitaire Eaton dans La Presse du samedi 8 septembre vous en donne un aperçu.

Prenez note de vous procurer votre exemplaire de La Presse demain samedi 8 septembre pour un merveilleux coup d'oeil sur la mode d'automne Eaton. Moderne, vivante, chaleureuse pour FemiNOVA, la femme de l'automne. Chez EATON... naturellement vôte en matière de mode.